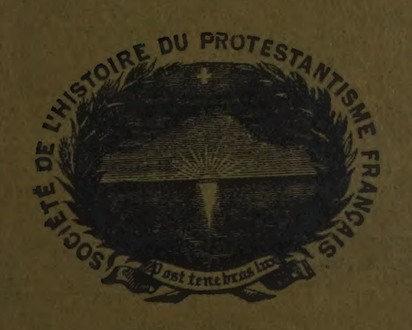
SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE
du
Protestantisme Français
Reconnue d'utilité publique par Décret du 13 juillet 1870

Bulletin

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

Études, Documents, Chronique littéraire

LXIIIe ANNÉE
DOUZIÈME DE LA 5e SÉRIE
Janvier-Février 1914



PARIS

Au Siège de la Société, 54, rue des Saints-Pères

LIBRAIRIE FISCHBACHER (Société anonyme)
33, rue de Seine, 33

1914

SOMMAIRE

Cinquante-sixième Assemblée générale de la Société tenue à Montpellier, du 8 au 10 novembre 1914.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

du

Protestantisme Français

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

du

Protestantisme Français

Reconnue d'utilité publique par Décret du 13 juillet 1870

Bulletin

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

Études, Documents, Chronique littéraire

LXIII[e] ANNÉE

DOUZIÈME DE LA 5[e] SÉRIE

Année 1914



PARIS

Au Siège de la Société, 54, rue des Saints-Pères

LIBRAIRIE FISCHBACHER (Société anonyme)

33, rue de Seine, 33

1914

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU

PROTESTANTISME FRANÇAIS

Bulletin — LXIII[e] année.

CINQUANTE-SIXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

TENUE A MONTPELLIER

du 8 au 10 novembre 1913 (1)

Deux des derniers pasteurs de Montpellier avant la Révocation.

La première fois que je fus amené à m'occuper de l'histoire de l'ancienne Église réformée de Montpellier, ce fut lorsqu'en 1885 je publiai la relation de *La sortie de France, pour cause de religion, de Daniel Brousson et de sa famille* (1685-1693) (2). Daniel Brousson, frère aîné de Claude, le futur martyr, était un marchand notable de Montpellier et remplissait, dans le consistoire de l'Église réformée, les fonctions de trésorier. Lorsqu'il constata avec quelle fourberie, à peine déguisée sous l'appareil dérisoire de la justice, on avait réussi, du 1[er] au 4 décembre 1682, à faire démolir le grand temple de Montpellier (3), il comprit, — ce dont malheureusement presque tous les huguenots doutèrent encore, — qu'il n'y avait plus, pour ceux-ci, de place en France. Moins de

(1) Une partie du *Bulletin* de nov.-déc. 1913 ayant été mis sous presse au moment où nous étions convoqués à Montpellier, il fut décidé que le compte rendu de l'assemblée générale paraîtrait dans la première livraison de 1914.

(2) Chez Fischbacher, 33, rue de Seine, à Paris.

(3) Le petit temple situé place Saint-Côme avait été démoli par arrêt du 18 novembre 1670. Le grand temple, bâti en 1583, était situé sur la place actuelle de la Préfecture qui s'appelait autrefois place du Grand-Temple.

trois ans plus tard, il n'attendit pas l'arrivée des dragons pour s'enfuir, seul en définitive, quitte à compter sur les efforts qu'il tenterait dans la suite pour entraîner tous les membres de sa nombreuse famille à suivre son exemple. Décision héroïque qui fut, en fin de compte, la seule qui lui permît de reconstituer sur la terre étrangère le foyer momentanément dispersé.

Si l'on veut se rendre compte de la mentalité des catholiques montpelliérains à cette époque, on n'a qu'à parcourir les *Mémoires d'André Delort sur la ville de Montpellier au XVIIe siècle* (1). On y respire, à chaque page, l'assurance des catholiques, bien longtemps avant la Révocation, que les jours de l'Église réformée étaient comptés. Malheureusement, comme je viens de le rappeler, la plupart des protestants étaient, malgré les avertissements les plus significatifs, tout aussi assurés de l'inviolabilité de l'Édit sous la garantie duquel ils se flattaient — à force de patience — de triompher finalement de leurs ennemis. « Quelques-uns mêmes, écrit plus tard le fils de Daniel Brousson, soutenoient qu'il faloit soufrir avec patience, et qu'il n'étoit jamais permis d'aller contre les ordres de son souverain : maxime tyrannique qui trouve encore des partisans parmi les François (2) ». Une preuve bien frappante de cet aveuglement se trouve précisément dans un document que renferme, au milieu de beaucoup d'autres, la Bibliothèque de notre Société. C'est une lettre adressée au nom du consistoire de Montpellier, à l'Église de Saint-Hippolyte qu'on poursuivait pour des motifs encore plus invraisemblables que ceux qu'on allait invoquer un peu plus tard contre celle de Montpellier.

Un missionnaire, du nom de Sainte-Marie, chassé de la ville par ses supérieurs pour avoir essayé de séduire une dame protestante, se vengea en prétendant que les protestants avaient manqué de respect au saint-sacrement qu'il avait porté à un malade « à quatre heures après-midi, qui étoit précisément le tems que les réformés revenoient du temple et passant devant la porte de ce lieu ». Malgré l'indignité avérée du personnage, malgré l'inexistence non moins avérée du prétexte invoqué par lui, on eut l'idée de se servir de sa machination pour faire tomber le temple de Saint-Hippolyte (3). Effrayés, mais ne s'attendant nullement encore à cette extrémité, les protestants demandèrent l'avis de leurs coreligionnaires de Montpellier. Voici la lettre qu'après mûre délibération, ces derniers adressèrent, le 10 juin 1678, à « Messieurs,

(1) Publiés en 1878 en 2 volumes par la Société des bibliophiles de Montpellier, imprimerie Jean Martel.

(2) Voy. *La sortie de France, ut suprà*, p. 12.

(3) Voy. sur toute cette affaire Elie Benoit, *Histoire de l'Édit de Nantes*, IV, 366-368, dont la véracité et l'exactitude se trouvent une fois de plus confirmées par un texte contemporain.

Messieurs les ministres et anciens de l'Église réformée de Saint-Hippolyte » :

« Messieurs et très honorés frères,

« Le bon Dieu qui a laissé vostre troupeau en repos durant un long temps, le veut maintenant mettre à l'épreuve : nous craignons que ce ne soit le commencement de plus grands maux. Mais, Messieurs, icy est la patiance des saincts. C'est par la douceur, la débonaireté, l'humilité et la patiance que la Religion chrestienne a esté établie dans le monde. C'est par ces mesmes vertus qu'elle se conserve. Nous vous conjurons d'exhorter constamment, puissamment, toute vostre Église à ces devoirs. Il nous paroit que le démon qui veut vostre perte cerche, dans un emportement, les occasions de réussir; on se lassera de vous tourmenter si vostre patiance est invincible. Que si l'on tourmente les personnes de vostre lieu qui embrassent nostre religion, mesme cette famille qui a donné lieu à l'ordonnance du prétendu subdélégué de M. l'Intendant, faites com [me] nous, Messieurs; depuis dix ans nous ne recevons personne en public et nous évitons mille affaires que nous ferions et [à] ces prosélytes et à nous mesmes. Quand vous ne craindrés pas aucune mauvaise suitte, il est bon de recevoir les prosélytes en public pour l'édification de l'Église. Mais si vous craignés rien, nous vous prions de les recevoir comme nous, surtout cette famille pour laquelle vous nous faites l'honneur de nous escrire. Mais nous croyons aussi que, quelque défense qui vous ait esté faite, vous la devés recevoir dans le consistoire et en secret.

« Nous venons d'ouïr M. Demazel qui nous a fort affligés, puisque ce qu'il nous a rapporté nous fait pénétrer dans le dessain de nos ennemis. Et, puisque nous vous voyons attaqués avec tant de violence, pour l'amour du grand Dieu, témoignés, en cette occasion, cette douceur et cette patiance que nous venons de vous récommander. Surtout humilions-nous par une profonde repentance, puisque nous voyons que Dieu est courroucé contre ses pauvres Églises. Nous avons jugé, Messieurs, que vous deviez estre priés d'envoyer en toute diligence au consistoire de Nismes un député honneste homme qui sçache parler, afin que le consistoire de Nismes employe les personnes qu'il trouvera à propos pour vous rendre M. de Rochemore le père et l'évesque favorables, pour scavoir d'eux de qui émane la commission. Et pour mettre tout en train pour assoupir cette affaire, nous estimons encore que vous devés rendre à M. le Président Grille toutes les civilités imaginables, soit par députations publiques s'il en veut recevoir, soit par des visites particulières, parce que nous croyons, Mes-

sieurs, que le rapport qu'il fera de vostre douceur, et de vostre prudence vous sera fort avantageux dans les suittes. Sur tout, Messieurs, nous vous prions d'envoyer promptement à la Chambre quérir des provisions pour faire informer contre Saincte Marie avec un mémoire exact, un peu plus que celuy que nous avons veu. Il faut, s'il vous plaist, mettre à la tête du mémoire que ledit Saincte Marie fit arrester le dez soubz lequel estoit l'hostie, quelque soin que M. le lieutenant prit pour faire marcher la troupe, jusques à ce qu'on sortiroit du prêche ; mais qu'il n'y ait rien dans vostre mémoire que ce que vous sçavés certainement estre véritable. Vous vous souviendrés, s'il vous plaist, d'envoyer une copie de ce mémoire à l'Église de Nismes. Si vous pouviés avoir un exploit d'assignation de ceux que l'on a fait aux témoins, vous le devés envoyer à la Chambre et escrire à M. de Juge, le ministre, une lettre qui ne manquera, si vous l'en priez, de mettre vostre affaire en délibération et de vous envoyer ce qu'il faudra. Prenés garde, Messieurs, si ces disgrâces qu'il plaist à Dieu de vous envoyer ne sont pas un chastiment de vos divisions. Car on oit totalement dire qu'il y a de partialités entre vous, comme S. Paul le dit des Chorinthiens. Unissés-vous par une véritable union chrestienne ; comme vous estes un mesme corps en Christ, n'ayés qu'un mesme cœur. Nous prions le bon Dieu qu'il vous protège par une providence particulière. Vos maux seront tousjours les nostres, et vos consolations seront les nostres puisque nous sommes, Messieurs et très honorés frères, vos très humbles et très obéissans serviteurs,

« Les Ministres et les anciens de l'Église Réformée de Montpelier

« Et pour eux,

« DUBOURDIEU, avec charge. »

Cette lettre (1) dont j'ai tenu à donner le texte intégral qui n'était, certes, pas destiné à la postérité, n'est-elle pas un témoignage à la fois bien curieux et bien inattendu, des dispositions essentiellement pacifiques, nullement factieuses, des plus considérables parmi les protestants montpelliérains, au moment même où, sous les prétextes les plus bassement mensongers, on s'apprêtait à les étrangler ? Et le pasteur octogénaire *Isaac Dubourdieu* qui dut la rédiger et la signer au nom du consistoire se doutait-il que quatre ans plus tard, après avoir vainement appliqué les principes de la règle de conduite qu'il y expose, à la défense de sa propre Église, il serait obligé de quitter celle-ci pour obéir,

(1) Elle provient d'un dossier de pièces diverses données en 1884 par M. Delon, président du consistoire de Valleraugue. Le temple de St-Hippolyte fut démoli en 1681.

comme un vulgaire criminel, à un ordre de bannissement (1)?

Mais cette lettre est encore intéressante à un autre point de



Bloeteling, cs.

Le ministre Dubourdieu.

vue. Avant de consulter leurs amis sur la machination de Sainte-

(1) Quelques mois après avoir fait paraître *La sortie de D. Brousson*, j'ai publié dans le *Bulletin* de 1886, p. 62, un résumé de la procédure qui aboutit

Marie, les gens de Saint-Hippolyte demandent leur avis sur l'admission, dans leur Église, admission que le subdélégué de l'intendant voulait empêcher, d'une famille catholique. Il y avait donc, à ce moment, malgré les ordonnances prohibitives, malgré les persécutions auxquelles ils s'exposaient, des catholiques qui demandaient à faire partie de l'Église persécutée, voire même à y être admis *publiquement*, puisque c'est précisément sur ce dernier point que porte la question posée au consistoire de Montpellier (1). On constate que dans cette ville, malgré certaines défections retentissantes, complaisamment — et aussi maladroitement — étalées par l'annaliste Delort (2), malgré le fanatisme des catholiques, le protestantisme ne cessait de faire des conquêtes dans leurs rangs, puisque Dubourdieu écrit : « Depuis dix ans nous ne recevons personne en public et nous évitons mille affaires que nous ferions et à ces prosélytes et à nous-mêmes... nous vous prions de les recevoir comme nous... dans le consistoire et en secret... »

Nous touchons ici du doigt la raison capitale pour laquelle le clergé poursuivait avec tant d'acharnement la ruine totale du protestantisme. Il ne pouvait qu'à ce prix l'empêcher d'attirer à lui plusieurs de ceux-là mêmes qu'il avait remplis de préventions contre lui. Quel témoignage en faveur de la fidélité de nos pères, et aussi en faveur de la sincérité et du courage de plusieurs au moins de leurs adversaires !



Si le parti de la résistance pacifique, de la « débonnaireté », de la « patience invincible » était alors celui de la très grande majorité des huguenots, — et c'est ce qui explique, lorsque l'orage éclata, leur apostasie aussi prompte et lamentable que passagère, — il y en eut aussi quelques autres. Ceux-ci pensaient que, pour atteindre un résultat, il aurait fallu se préparer à résister au besoin par la force et ne pas reculer devant l'accusation de rébellion, puisqu'aussi bien les protestants étaient traités de rebelles dès qu'ils refusaient de se soumettre aux ordonnances les plus

à la chute du temple de Montpellier d'après les deux arrêts du Parlement que m'avait communiqués M. le pasteur Ph. Corbière, auteur de l'*Histoire de l'Église de Montpellier* publiée en 1861.

(1) Le mémoire exposant ces faits se trouve dans le même dossier et fut aussi envoyé à l'Église d'Alais. Il s'agissait d'une famille Dumas.

(2) Voy. celles qu'il énumère pour l'année 1681 (qui est celle des dragonnades en Poitou), et la peine qu'il se donne pour faire croire ensuite que Mlle de Saint-Affrique que l'on convertit de force, ainsi qu'il appert de son récit, s'y résolut par suite d'une inspiration d'en haut.

illégales ou même simplement parce qu'ils ne professaient pas la religion de la majorité.

De ce nombre semble bien avoir été, au fond, Isaac Dubourdieu lui-même, puisque Daniel Brousson, le jeune, écrit à la suite de la phrase que j'ai citée plus haut : « Ce (la soumission à tout prix) n'étoit pas l'opinion de M. du Bourdieu, ministre de notre ville, homme vénérable par son âge, par son savoir et par sa probité, car un jour, ayant été consulté par mon père sur ce sujet : « Mettez-moi, lui répondit-il, en commande devant 50 000 hommes et je vous prouverai démonstrativement que nous sommes en droit de résister aux injustices qu'on nous fait. » On nous saura gré de donner ici le portrait, exécuté en Angleterre après 1682 (1), de ce pasteur énergique, mais qui, comme d'autres de ses collègues, crut devoir se soumettre aux vœux de la majorité de ses paroissiens. Après avoir exercé ses fonctions à Montpellier de 1650 à 1682, il devint, à Londres, pasteur de l'Église française de la Savoye où il prêchait encore à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, en 1692, entre autres, à plusieurs de ses anciens paroissiens (2), et où il mourut, âgé de plus de cent ans, en 1699.

Le fils d'Isaac, *Jean Dubourdieu*, devint le collègue de son père à Montpellier en 1677, ainsi que plus tard à Londres où il mourut

(1) Ce très beau portrait porte au bas, écrit d'une main contemporaine : *Le ministre Du Bourdieu*, puis le nom du graveur *Bloeteling* (?). La maison que Dubourdieu habitait à Montpellier, appartenant à M. Monfaucon, puis à MM. Foucard, fut achetée par les Capucins pour agrandir leur établissement. On l'appelait « la maison du ministre » et sans doute le consistoire l'avait simplement louée et non achetée comme le dit Delort (I, 26), autrement on ne comprendrait pas qu'il l'eût vendue. D'ailleurs les propriétaires auxquels les Capucins l'achetèrent prétendirent n'avoir pas su que c'était à ceux-ci qu'ils l'avaient vendue.

(2) Nous avons, à la Bibliothèque, la copie d'un registre de l'Église de la Savoye (1684-1702). J'y ai relevé plusieurs noms de fugitifs montpelliérains qui vinrent y faire amende honorable d'avoir signé une abjuration en France : 14 août 1684, David Barthélemy, 24 ans ; — 20 déc. 1685, Jean-Jacques Martin ; — 20 mars 1686, Jeanne Agère, vᵉ Serval, 47 ans et Marie Cheul, femme de Gabriel Guichard, 25 ans ; — 29 août 1686, Jean Castanet, 68 ans et Isabeau sa fille ; veuve Jeanne Du Val, 53 ans et sa fille Jeanne ; — 13 mai 1687, Henri Montelay, 17 ans ; — 2 juin 1687, Pierre Valette, 43 ans et Madeleine Pelissier, 23 ans ; — 18 août 1687, Jacques Chabaud, 17 ans ; — 12 avril 1688, Jean Morgues, de Villemagne près Montpellier, 30 ans ; — 30 juin 1688, Étienne Cassan, 26 ans ; — 20 juin 1689, Jacques Gally, 56 ans ; — 15 août 1689, Antoine Bridol, 42 ans ; — 29 sept. 1689, Louis Saül, 21 ans ; — 24 oct. 1689, Pierre Gaste, 20 ans ; — 3 juillet 1698, François Mage, 23 ans ; — 15 nov. 1699, Marie femme de Jean Jonquet, 3 enfants et Jeanne Guimbal, 13 ans ; — 17 mars 1700, Antoine Tendon ; — 21 juillet 1700, Étienne Lacroix ; — 28 juin 1702, Antoine Martin, 22 ans. — Il y eut aussi des abjurations de personnes nées catholiques : 15 mars 1688, Antoinette Thoulouze, 22 ans (serait-ce une parente catholique du brodeur et graveur Guillaume, dont le cadavre fut traîné sur la claie ?) ; — 9 sept. 1689, François Audibert, 20 ans ; — 8 déc. 1695, Jean Méric de Rincq, 18 ans.

en 1720 ; il avait été auparavant successivement chapelain des trois ducs de Schomberg. Le cardinal de Bonzy, le même qui, en 1683, scandalisa protestants et catholiques en faisant reculer la croix érigée sur la place du grand temple pour dégager l'entrée de l'hôtel qu'il faisait construire pour M[lle] de Gévaudan sa maîtresse, écrivait à la cour : « J'ai découvert que Bordieu le fils, ministre, a icy des liaisons et des attachemens qui faciliteront sa conversion si on peut luy faire appréhender, ou un exil fort éloigné d'icy, ou un ordre pour sortir du royaume. » On fit même courir le bruit de cette conversion. Voici comment Jean Dubourdieu fit justice de cette perfide manœuvre :

« Si par le terme de réunion on entend simplement un retour à l'Église romaine sans qu'elle se réforme et se relâche en rien, il est clair que c'est abuser des termes : cela ne s'appela jamais réunion. C'est une pure et simple abjuration de ce que vous appelez le schisme et l'hérésie... Il n'est pas impossible, je l'avoue, à un aussi puissant roi qu'est le nôtre, d'extirper de ses États ce qu'on appelle le Calvinisme. Il a déjà rasé nos temples, dissipé nos troupeaux, chassé la plupart de nos ministres. La tentation a déjà fait succomber un grand nombre de gens à qui vous faites l'honneur de donner le nom de Convertis. Si, par vos conseils Sa Majesté continue cette dure conduite à l'égard de sujets fidèles, et qui ne demandent que la gloire de leur souverain ; si le roi contraint les réformés par des enlèvements d'enfants, par des édits rigoureux, par des arrêts de mort et de bannissement à changer de religion, les plus faibles rentreront dans la communion de Rome, mais ils la détesteront de tout leur cœur. Ainsi vous en ferez des hypocrites et des profanes. La plus grande partie de ceux qui auront de la piété se retireront et, quelque soin que l'on prenne à fermer les portes du royaume, on n'empêchera jamais que les gens n'échappent par la fenêtre. C'est de cette manière que le Calvinisme s'éteindra en France. Mais, Messieurs, cela ne s'appela jamais réunion, ce n'est pas apparemment ce que vous avez pour but de faire, car c'est désoler le royaume, c'est ravir au roi des sujets, c'est donner à l'Église de faux chrétiens, c'est faire à Jésus-Christ de faux membres (1). »

Lorsqu'il écrivait ces lignes si justes et si modérées, le malheureux pasteur songeait peut-être à sa femme et à ses deux filles, Anne et Elisabeth, qui ne l'avaient pas suivi dans l'exil. C'étaient là, sans doute, les « attachemens » dont avait parlé le cardinal de

(1) Cette page est empruntée à une *Lettre de quelques protestants pacifiques au sujet de la réunion des religions à l'assemblée de Messieurs du clergé de France, qui se doit tenir à Saint-Germain-en-Laye le.... du mois de may 1685. Imprimé l'an M.DC.LXXXV.* Cet opuscule remarquable attribué à Jurieu par Barbier, est de Jean Dubourdieu d'après une note manuscrite du temps. Cf. *France prot.*, 2[e] édit. V, 561.

Bonzy. Dans son testament — il mourut en 1720 — Jean Dubourdieu n'oublie pas ces deux filles, mais ne leur laisse leur part, à



D. Firmin pinx. P. Pelham fecit 1723

Jean Armand Dubourdieu, ministre de la Savoye etc.

elles ou à leurs enfants, qu'en cas de retour au protestantisme et en Angleterre.

De cette famille qui fournit à ce pays du Refuge une série d'hommes remarquables, le plus célèbre fut *Jean Armand Dubourdieu*, aussi pasteur de l'Église de la Savoye en même temps que

Jean Dubourdieu dont il fut, semble-t-il, le neveu (1). Le portrait qu'on trouvera ici de lui a été exécuté en 1723, c'est-à-dire trois ans avant sa mort. C'est lui qui, le 31 décembre 1706, en pleine chaire, osa comparer l'orgueil de Louis XIV à *l'orgueil de Nebucadnetzar abattu de la main de Dieu*, et, dans la préface de ce sermon, reprocher à ses compatriotes leur soumission sous ce « sceptre de fer » :... « Auriez-vous souffert si longtemps la désolation de votre patrie si vous aviez eu autant de courage pour revendiquer votre liberté que vous en avez fait paraître pour attaquer la liberté des autres peuples, si vous aviez eu autant de générosité pour défendre l'innocence opprimée que vous avez témoigné de valeur pour soutenir les crimes et les usurpations de votre prince... » — Ce sont là des paroles vengeresses qu'on comprend si on ne les approuve pas et qui, d'ailleurs, provoquèrent de la part du duc d'Aumont, ambassadeur de France, des plaintes au nom de son glorieux maître.

Au temple de la rue Maguelonne les 8 et 9 Novembre 1913.

Nous voici loin, semble-t-il, de l'assemblée générale! Bien au contraire. Tout ce que nous y avons entendu — et qu'en partie on va lire — tournait autour de la Révocation. Il fallait donc montrer d'abord de quel esprit était animé le consistoire de Montpellier et donner une idée des graves questions qu'y souleva cette calamité nationale, — calamité qu'à Montpellier nous ne pouvions passer sous silence, car tout l'y rappelle, jusqu'à la prétention de M. l'abbé Rouquette de la réduire à des proportions insignifiantes.

N'est-ce pas là que pendant un tiers de siècle résida le vrai roi du Languedoc qui fit d'une capitale huguenote la Jérusalem qui tue les prophètes, et des plus belles parties de la province un désert? — N'est-ce pas au centre de la ville, à la préfecture, que se trouvent tant de dossiers qu'il feuilleta, témoins écrits d'une véritable campagne d'extermination de tout un peuple — et que s'élevait le grand temple dont la ruine est un déshonneur pour le tribunal qui l'ordonna? — Quand — après avoir traversé les rues où, en 1686, furent, pour n'avoir pas voulu recevoir l'extrême-onction, traînés les cadavres du maître brodeur Toulouse et de Madame Carquet, femme d'un médecin — on gagne l'Esplanade, n'est-ce pas là que Baville convoquait périodiquement la foule, pour lui faire apprécier les conséquences de la Révocation?

L'impression laissée par les quatorze exécutions qu'il ordonna,

(1) La *France protestante*, 2 éd., V, 565, le représente comme un fils de Jean et petit-fils d'Isaac, mais d'après son testament reproduit par Agnew (*Port. exiles*, II, 346), Jean n'avait que deux fils, Pierre et Armand.

à Montpellier, en l'espace seulement de huit années, 1690-1698 (1), — saisissante leçon de choses renforcée par plus de deux cents condamnations aux galères, sans compter les massacres d'assemblées, — cette impression fut, comme le désirait Bàville, profonde et durable. En voici une preuve bien frappante, dans une lettre écrite plus de soixante ans plus tard par un de ces « candidats à la potence », Simon Lombard, jeune proposant qui tenait alors des assemblées du Désert, pour Montpellier, à "la Fontette", et se cachait en ville. Il écrit, le 4 septembre 1760, à un de ses amis, Antoine Perrier (2) :

« Il faut que je te fasse part d'une autre démarche qui te fera frémir. Il y a environ un an qu'étant logé à Montpellier assez près des casernes, je sortis sans rien dire pour voir arriver un régiment. J'étais seul, un monsieur protestant, qui me reconnut, vint se mettre à mon côté et, me touchant du coude sans me regarder, me dit tout bas : « Monsieur, que faites-vous ici ; retirez-vous, je suis un tel, vous connaissez mes parents de Cournonterral. » — « Eh bien, lui dis-je, conduisez-moi dans un lieu où je puisse voir défiler le régiment qui va arriver. » — « Il est arrivé, monsieur, il est déjà dans les casernes. » — « Dans ce cas, ayez la bonté de me conduire à l'Esplanade, faites-moi ce plaisir. »

« Il se rend à ma prière. Arrivés à l'Esplanade, je désire de voir et je vois, en effet, la place où nos bienheureux confesseurs, MM. Desubas, Teissier-Lafage, Bénézet et autres ont été martyrisés (3).

« Ce n'est pas tout. Je désire de voir la prison où ils ont été détenus. Mon conducteur s'y refuse. Enfin il se rend. En nous avançant vers la citadelle, il me décrit l'appareil dans lequel nos martyrs ont été conduits et suppliciés. Nous abordons la citadelle. La sentinelle nous laisse passer ; nous voilà dans la cour. Mon conducteur, en avançant et en me parlant d'autre chose, me donne de la tête le signal convenu ; je fixe mes regards sur un

(1) En 1690, 31 mai, *Jean Bonijoly*, de Vialas, régent, 34 ans ; — 17 juin, *David Quet*, de Recoules, 26 ans ; — 1691, 30 janvier, *Jean Roussel*, de St-Geniès, 17 ans ; — 2 mai, *Gabriel Picq*, de St-Germain de Calberte ; — 1692, 16 juin, *Etienne Plan*, des Escoffins, 30 ans et *Paul Plan*, 17 ans ; — 1693, 16 septembre, *Jacques Guion*, du Lunès, 61 ans ; — 1695, 8 mars, *Pierre Papus de la Verdaugie*, de Chaignes, 25 ans ; — 1696, 27 février, *Charles Artique*, du Collet de Dèze, 27-28 ans ; — 22 juin, *Henry Pourtal*, de Bourgnole, 30 ans ; — 1697, 15 février, *Pierre Plan*, des Escoffins, 23-24 ans ; — 1698, 4 nov., *Claude Brousson*, 52 ans.

(2) Voy. une plaquette peu répandue de Charles Dardier : *La vie des étudiants au Désert d'après la correspondance de l'un d'eux, Simon Lombard* (1756-1763), Genève 1893.

(3) Lombard cite des prédicants exécutés postérieurement à ceux dont je viens de parler, *François Majal* dit *Desubas* exécuté le 2 février 1746, *François Bénézet*, le 27 mars 1754, *Etienne Teissier-Lafage*, le 17 août 1754.

cachot qui pouvait un jour devenir aussi le mien. Après quoi, tranquillement, nous retournons à la ville où je vais me renfermer jusqu'au soir.

« Je sens, mon ami, qu'en tout cela j'ai manqué de prudence, comme lorsque je voulais aller visiter nos prisonnières de la Tour de Constance, à quoi mon père s'opposa.

« Je ne sais ce que le Seigneur fera de moi ; mais, relativement aux dangers de notre état, je n'ai pas encore connu la crainte. Il est pourtant certain que, tout disposés que nous sommes à donner notre vie, si le Seigneur nous y appelle, il ne faut pas nous exposer sans nécessité ».



L'entrée de l'Esplanade en 1914.

Le même pèlerinage que décrit ici Simon Lombard et qu'il fit au risque d'être reconnu et de partager le sort de ceux dont la mort le hantait, je l'ai fait dans des conditions bien différentes, avant d'aller, le samedi soir 8 novembre, au temple de la rue Maguelonne, parler sur Claude Brousson.

L'Esplanade a naturellement beaucoup changé d'aspect depuis 1698 et même depuis 1760, mais historiquement, cette place n'en a pas moins été, par les souvenirs les plus émouvants qu'elle évoque, consacrée en quelque sorte à la lutte sanglante pour la liberté de conscience qui, nulle part en France dans un temps déjà très éloigné des bûchers du XVI[e] siècle, n'a réclamé un plus grand nombre de plus pures victimes. On m'a affirmé qu'on ne pouvait plus retrouver le cachot visité par le jeune candidat de 21 ans — et j'ai regretté que personne n'ait eu l'idée de laisser, dans les archives de l'Église réformée de Montpellier, une trace précise

des lieux de détention, d'exécution et d'ensevelissement de ceux qui consentirent à périr ainsi pour qu'elle ne pérît point.

Un nombreux auditoire s'était rassemblé à huit heures et demie pour entendre raconter la vie et la mort de l'avocat Nîmois, frère cadet du marchand de Montpellier. Je me suis efforcé de montrer, — en laissant la parole aux faits, assez significatifs par eux-mêmes, — cette belle âme, enthousiaste, pure, désintéressée, victime, non seulement de conceptions religieuses et légales barbares, mais encore du conflit que j'ai indiqué plus haut et qui fut une des principales causes de la ruine du protestantisme en France.

Jamais ce dernier n'a su se décider à l'unanimité pour la résistance ouverte et déterminée qui lui aurait sans doute assuré une existence moins précaire. Lorsqu'au XVIIe siècle on lui reprochait de former un État dans l'État, ce qui n'était qu'un prétexte pour le dépouiller des garanties de l'édit de Nantes, il ne comprit pas que la chute de ses places de sûreté le livrerait, pieds et poings liés, à un ennemi qui avait juré sa perte.

Brousson fut du petit nombre de ceux qui comprirent, mais trop tard, qu'il aurait fallu résister. Mais lui encore s'imagina qu'une résistance pacifique ferait de l'impression sur un gouvernement inféodé à l'Église catholique, décidé à ne respecter l'édit, pour la forme, qu'aussi longtemps que le souvenir des conséquences de ses trahisons au XVIe siècle resterait vivant et qui allait lancer la soldatesque à la conquête des consciences lorsqu'il fut assuré qu'on ne la combattrait pas.

Comme Dubourdieu qui reprochait aux gens de Saint Hippolyte leurs « partialités », Brousson voyait dans les divisions des protestants l'une des grandes causes de leur perte... « Ces cruels persécuteurs n'ont qu'un même cœur et un même conseil..., cependant, comme s'ils avaient aujourd'hui oublié l'intérêt de leur propre conservation, les protestants vivent dans le schisme et dans la discorde et par là ils fournissent à leurs ennemis l'occasion de les perdre séparément et sans peine. »

En réalité, un des principaux et des plus importants effets de la Révocation, ce fut de faire comprendre aux puissances protestantes qu'elles étaient solidaires les unes des autres. Assurément la politique joua un rôle prépondérant dans la coalition de 1689 contre Louis XIV, mais au fond les coalisés sentaient bien que la liberté religieuse était la vraie garantie de leur liberté politique. Il est vraiment étrange de voir reprocher à des huguenots comme Jurieu, Brousson, Gaultier de Saint-Blancard et d'autres, de l'avoir proclamé et d'avoir travaillé à abaisser la superbe de leur souverain parjure — alors qu'on trouve tout simple qu'après avoir trahi des serments solennels, Louis XIV ait poursuivi la ruine du protestantisme au delà de ses frontières.

Vivent, devenu, après l'infâme guet-à-pens que lui dressa Bâville en 1687, le prototype des Camisards, était dans le vrai. A des adversaires sans foi ni loi, il fallait rendre œil pour œil et dent pour dent. Il suffit de voir l'inquiétude de l'impassible proconsul lorsqu'il comprit que le mouton huguenot pourrait devenir enragé, pour comprendre que si, au lendemain de la Révocation et dès le déchaînement des répressions sauvages, le mouvement qui n'éclata qu'en 1702 avait pu se produire, les effets de la Révocation n'auraient pas duré un siècle.

Mais Brousson ne fut que momentanément influencé par Vivent, « l'homme de sang », comme il l'appelait. Il eut même plus tard et notamment devant son juge, honte de cette infidélité à ses premiers principes d'obstination douce auxquels nous devons le spectacle d'une mort aussi radieusement émouvante que celle des tout premiers témoins de l'Évangile.

Qu'à Bâville qui triomphait hypocritement de pouvoir l'accuser de sédition, Brousson ait répondu en invoquant le bénéfice de l'amnistie du traité de Ryswick, c'était après tout son droit. On lui en voudrait plutôt de n'avoir pas hautement revendiqué celui de la « sédition » contre ceux qui la pratiquaient en violant les engagements les plus sacrés.

Je ne voulais pas faire autre chose à Montpellier qu'exposer des faits plus éloquents que toutes les réflexions. Mais malgré moi je songeais à ces paroles des frères Haag, ces modestes savants qui ont mieux [connu que personne notre histoire : « En parcourant la correspondance du secrétaire d'État Saint-Florentin avec les intendants du Poitou et du Languedoc, nous avons acquis la conviction que l'insurrection cévenole, par les terribles souvenirs qu'elle laissa, a contribué, *plus que le dévouement héroïque des pasteurs du Désert*, à sauver le protestantisme en France (1). »

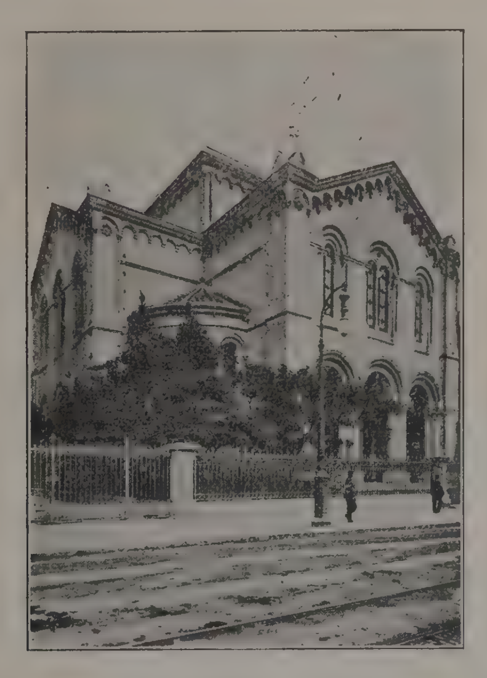
***

Le lendemain, dimanche 9 novembre, le même public vint entendre, le matin, une éloquente prédication de M. le pasteur Bertrand, de Castres, sur Prov. IV, 18, *le sentier des justes est comme la lumière*, illustrant elle aussi la vie de Brousson, puis, à deux heures et demie, assister à notre assemblée générale.

Sur l'estrade, sous la chaire, aux côtés de notre président prirent place Monsieur le pasteur Ponsoye, de l'Église réformée évangélique, le général d'Amboix, le sous-signé, M. G. Mercié,

(1) Ces lignes sont la conclusion de l'article qu'ils consacrèrent au camisard La Porte dit Rolland, *France prot.*, VI, 326.

avocat à la cour d'appel, bâtonnier de l'ordre, M. P. Gachon, professeur à la Faculté des Lettres, M. E. Hugues, préfet honoraire, conservateur du Musée du Désert, MM. Dupont et Bentkowski, pasteurs de l'Église réformée. Leur collègue M. le pasteur A. E. Henry avait assumé, sur la tribune du fond, la direction du chœur dont les chants, et notamment l'exécution remarquable des deux magnifiques Psaumes 79, *Les ennemis sont dans son héritage*, et 81, *Chantez du*



Temple de l'Église réformée.

Seigneur la toute puissance, ne contribuèrent pas peu à soutenir l'attention et à émouvoir les âmes, car la séance devait se prolonger jusqu'à cinq heures et demie.

MM. les pasteurs Bellue, Elisée Bost, Caladon, Gervais, Sarradon étaient aussi présents, ainsi que les membres du Conseil presbytéral de l'Église réformée, MM. Marc Bazille, Léo Chausse, E. Beaulard de Lenaizan, H. Lombard, Félix Michel, Louis Planchon. Avaient été invités, mais durent se faire excuser, MM. les pasteurs Cachard, de Montagnac, Chateau, de Durfort, Février, de St-Hippolyte-du-Fort, Mounier et Picheral, de Nîmes, Lafont, d'Anduze, et Ernest Delon, conseiller presbytéral.

Après une lecture biblique et la prière prononcée par M. le

pasteur Dupont, M. le pasteur Bentkowski, président du Conseil presbytéral, prend la parole en ces termes :

Monsieur le Président de la Société de l'histoire du Protestantisme français,

Monsieur le Secrétaire,

Au nom du Conseil Presbytéral de l'Église Réformée de Montpellier, soyez remerciés d'avoir bien voulu nous faire l'honneur de tenir ici, cette année, votre assemblée générale.

Soyez les bienvenus dans cette Église dont vous connaissez mieux que nous les origines, son fondateur Guillaume Mauget, ses premiers pasteurs Jean Chassagnon et Olivier Tardieu, et sa longue suite de martyrs depuis Guillaume d'Alençon, brûlé en 1554, jusqu'à Claude Brousson, pendu en 1698.

Soyez les bienvenus : en vous, nous saluons des chercheurs libres et consciencieux. Vous n'êtes en effet ni des hagiographes, ni des apologistes, ni des dogmaticiens, encore moins des épongistes. Vous êtes des historiens. Ce qui vous importe c'est avant tout et même uniquement d'être bien informés afin de pouvoir raconter avec impartialité. Connaître, pour le décrire, le passé de nos Églises tel que les documents certains le permettent, voilà votre dessein. Mais votre curiosité n'est pourtant pas celle du greffier ou du dilettante, ni votre impartialité celle du sceptique : il ne vous suffit pas de tourner des pages et de noter des dates et des noms. Vous n'êtes pas non plus de ceux qui, pour des raisons étrangères aux textes, abaissent les tragiques conflits de la conscience et de la force au niveau de simples compétitions politiques et renverraient volontiers dos à dos une Catherine de Médicis et un Gaspard de Coligny, un Bâville et un Claude Brousson. Exactitude des faits, droiture et équité dans les jugements, voilà le caractère et la marque de vos travaux ; voilà ce qui, depuis soixante-deux ans qu'il existe, donne à votre excellent *Bulletin* l'autorité dont il jouit.

Soyez les bienvenus, Messieurs, pour une autre raison. Vous êtes des chercheurs heureux : vos efforts et vos labeurs ont beau se concentrer sur un but; ils le dépassent. Partout où vous allez et parlez, partout où vous évoquez ce passé dont vous possédez presque tous les secrets, vous attirez, vous groupez autour de vous toutes nos Églises, vous faites vibrer au fond de tous les cœurs protestants les mêmes sentiments; vous nous révélez donc à tous jusqu'à l'évidence, non seulement la communauté de nos origines, mais encore l'identité persistante de nos aspirations les plus élevées, et, en nous rappelant à tous et vivement au prix de quels sacrifices nos pères nous ont passé le flambeau de l'Évangile et de la liberté, vous nous adressez à tous par la voix sacrée de nos morts les mêmes reproches et les mêmes *sursum corda.* Qu'est-ce à dire, sinon que vous nous unissez par ce qu'il y a de plus profond en chacun de nous, par la conscience dans les mêmes regrets, par le cœur dans la même pitié et la même admiration, par la volonté dans la même décision de nous hausser, autrement que pour le contempler, vers ce passé qui, s'il ne compte pas que des martyrs et des héros, peut en montrer et de sublimes.

Messieurs, il vous suffit d'être de nos Églises et pour elles des historiens informés et véridiques; vous êtes aussi et en même temps des semeurs, et si, comme le dit Agrippa d'Aubigné : « Les cendres des bruslez sont précieuses graines » n'avons-nous pas le droit d'espérer que ces graines, un jour, grâce à vous qui les recueillez, fleuriront?

— Et vous, Messieurs, qui non contents d'honorer cette fête de votre présence, avez bien voulu nous promettre et nous apporter quelques-uns des résultats de vos recherches savantes, professeur de notre Université, avocat de notre barreau, conservateur du Musée du Désert, et vous tous, pasteurs et fidèles qui êtes venus de près et de loin évoquer avec nous un passé de souffrances imméritées et d'héroïsme simple, soyez aussi les bienvenus parmi nous; vous êtes tous chez vous dans ce

temple élevé à l'honneur et à la gloire du Dieu de vérité et d'amour.

M. Frank Puaux remercie M. le Président du Conseil presbytéral des paroles de bienvenue qu'il venait de prononcer. En les entendant, dit-il, je me suis souvenu d'une inscription gravée sur la plaque de marbre, placée dans la bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français, en souvenir de son éminent président, le baron Fernand de Schickler : *L'union des cœurs sur le terrain de l'histoire.*

Cette noble parole est la vraie devise de notre Société et vous nous la rendez plus chère en la voyant acceptée à Montpellier d'une manière si remarquable. L'appel que vous avez bien voulu adresser à notre Comité de tenir notre assemblée générale dans votre temple, a été considéré comme un honneur et un privilège. Nous ne pouvions oublier le grand passé de votre cité dans l'histoire de la Réforme française, et nous sommes venus pour évoquer, avec vous, des souvenirs dont nous avons le droit d'être fiers, en rappelant l'héroïsme et la foi invincible des martyrs et des confesseurs.

Les cendres des brûlés sont précieuses graines, avez-vous dit avec d'Aubigné, rien n'est plus vrai et la communion aux souffrances de nos pères doit créer entre nous des liens que nulle puissance au monde ne pourra rompre. A méconnaître, ou, pire encore, à oublier le passé, on peut compromettre l'avenir, car seul l'arbre aux profondes racines peut braver les ouragans. Rien ne nous tient plus à cœur que de faire œuvre de paix et d'union dans nos Églises pour le réveil de ces nobles souvenirs, héritage que tous nous réclamons avec la ferme volonté de le maintenir pour le bien de la patrie et de l'Église. Au nom du Comité, je vous remercie d'un accueil dont nous ne perdrons pas le souvenir, comme je remercie aussi, et d'une manière particulière, les savants et les érudits qui ont bien voulu donner à cette réunion le plus précieux concours, en acceptant de nous communiquer les résultats de leurs études historiques.

M. Frank Puaux donna ensuite lecture de son rapport sur le dernier exercice de la Société de l'histoire du protestantisme français. Après lui M. Gaston Mercié, avocat à la cour d'appel, puis M. le professeur Paul Gachon, enfin M. Edmond Hugues prirent successivement la parole et nous firent entendre les communications dont on trouvera ci-après le texte que ces messieurs ont bien voulu rédiger.

Rapport du Président sur l'exercice 1912-1913.

Mesdames, Messieurs,

Je relisais, ces jours derniers, les pages où Claude Brousson a retracé les événements qui précédèrent et suivirent la démolition du grand temple de Montpellier (1). En vain chercherait-on à se prévaloir de la différence des temps pour tenter, non de justifier, mais de comprendre les raisons d'une semblable action : il faudrait se rendre à cette vérité que l'on se trouve en présence d'un déni de justice presque sans exemple.

Une jeune fille, Isabeau de Paulet, est accusée, après avoir abjuré, d'être retournée au temple de Montpellier et d'y avoir pris la communion des mains du vénérable pasteur Du Bourdieu. Qui pourrait croire que cette seule accusation ait permis d'instruire un procès qui, dans cette grande ville où les réformés se comptent par milliers, devait aboutir à l'interdiction de leur culte, à l'emprisonnement de leurs pasteurs, et à la démolition de leur temple?

Qu'importe que le pasteur Du Bourdieu déclare qu'il lui était impossible, au moment de la communion, de reconnaître cette jeune fille, les femmes communiant le voile baissé, il ne sera tenu aucun compte d'une si juste remarque. Plus encore : lorsque son acte d'abjuration, signé de sa main, déclarait-on, est présenté à Isabeau de Paulet, elle saisit une plume et, par deux fois, elle écrit : « Je soutiens que ce seing n'est pas de ma main. » Les différences d'écriture sont si frappantes que les experts en sont réduits à dire, sans se soucier du mouvement spontané de la jeune fille, qu'elle a déguisé son écriture.

Je me reproche de rappeler le souvenir d'une si navrante injustice, mais cependant en pensant à cette journée du 4 décembre 1682 qui vit la fin de la démo-

(1) C. Brousson, *Estat des Réformés*, seconde partie, p. 348.

lition du temple de votre ville, l'un des plus beaux de France, où se trouvaient les armoiries de Coligny et du Prince de Condé, je me disais que, répondant au fraternel appel du vénérable conseil presbytéral de votre Église, notre Société tiendrait son assemblée générale dans un autre temple élevé par la piété et la générosité des fidèles.

Je compris mieux alors les paroles que le pasteur Bertheau, de Montpellier, prononçait dans le temple de Charenton aux fêtes de Pâques de cette année 1685 qui fut pour les Réformés, comme disait le célèbre Du Bosc, « triste entre toutes les années du monde (1). » Je les ai trouvées dans un rapport adressé à La Reynie, l'intendant de police de Paris, je les cite textuellement :

« Berthau de Montpellier prêcha, avec beaucoup de force, au temps de Pâques. Il parla de la démolition des temples et dit, entre autres choses, que si l'on privait les fidèles de ces temples matériels, chacun d'eux devait faire un temple de son cœur et que l'on ne pourra détruire ces temples qu'en leur ostant la vie. »

Lorsque Bertheau parlait ainsi de la démolition des temples, le souvenir des tristes jours qui avaient vu la destruction de celui de Montpellier dut inspirer sa douloureuse plainte, mais qui lui aurait dit qu'après plus de deux siècles, sa parole d'une si rare beauté d'images et plus riche encore par la beauté de la pensée : « Faites un temple de votre cœur », serait redite dans sa ville natale, dans le grand temple relevé de ses ruines.

C'est ainsi que les recherches historiques ont leur récompense et me serais-je trompé en pensant qu'en ressuscitant pour vous ce précieux souvenir d'un si lointain passé, je justifierais mieux à vos yeux l'importance de l'œuvre que poursuit la Société de l'histoire du protestantisme français?

Ne considérer, cependant, l'œuvre de notre Société

(1) Charles Bertheau, fils du pasteur de Montpellier René Bertheau, naquit dans cette ville en 1660, fut appelé à servir l'Église de Charenton, s'expatria à la révocation de l'Édit de Nantes, et devint pasteur de l'une des Églises françaises de Londres où il mourut en 1732.

qu'au seul point de vue de l'érudition est une erreur qu'il est de notre devoir de combattre. Sans doute nos études, par leur caractère documentaire, ont une valeur que les historiens savent reconnaître, mais nous n'avons jamais oublié que nous avions à défendre la Réforme française contre des attaques qui trop souvent dégénèrent en calomnies. L'importance de cette incessante défense n'est peut-être pas assez comprise par nombre de protestants qui se désintéressent de ces questions qui leur paraissent regarder un passé lointain et, à vrai dire, disparu. Ils cèdent à une paresse d'esprit qui limite, à l'heure présente, le souci de leurs intérêts. Mais c'est méconnaître cet enchaînement rigoureux qui relie le présent au passé et détermine l'évolution des idées et des croyances dans les sociétés. En ne tenant pas compte du travail séculaire des anciennes générations, ils ne s'aperçoivent pas qu'ils s'interdisent de bénéficier du noble labeur de ceux qui les ont précédés.

Je ne dirai rien qui puisse vous surprendre en rappelant que tout l'effort de violentes polémiques a tendu à nier les affinités électives de notre Réforme protestante et de l'âme française. Il ne nous serait que trop facile d'en donner de trop nombreux exemples. Que de fois n'avons-nous pas entendu affirmer que la Réforme française était d'origine étrangère. Autant dire qu'un pays comme la France aurait pu ne pas participer au mouvement réformateur qui agita l'Europe du XVI[e] siècle. Si la nécessité des études historiques, pour réfuter et confondre de telles erreurs, devait avoir besoin de justification, il suffirait de rappeler les paroles non d'un polémiste, mais de l'historien classique des séminaires : « Les huguenots, a écrit Rohrbacher, étaient des Français renégats, ils reniaient la France de Clovis et de Charlemagne, ils lui préféraient une religion suisse fabriquée à Zurich, estampillée à Berne et introduite en contrebande par Genève (1). » Depuis soixante-deux ans notre Société ne

(1) *Histoire de l'Église catholique*, XXVI, 363.

cesse de plaider la revision de jugements aussi odieux et ce travail de foi et de persévérance a eu sa noble récompense.

Il me suffira d'opposer aux tristes paroles que j'ai dû citer, le jugement de l'un nos historiens les plus éminents, M. Lavisse. « En ce qui concerne le protestantisme, a-t-il écrit, je suis assuré de pleine certitude que dans le mouvement général de la Réforme, la France a bien sa part à elle et que Calvin, pour ne parler que de lui, est un authentique Français de vieille France. Je sais de pleine certitude aussi les bienfaisantes conséquences de sa Réforme dans toute notre vie nationale (1). » Si ces paroles si remarquables ont pu être écrites, il est permis de dire que les études historiques publiées et inspirées par notre Société n'y sont pas étrangères. Ainsi nous ne sommes pas des déracinés dans notre patrie.

On a pu dire que la Réforme française avait été vaincue. Il est vrai que les persécutions ont entravé son développement et que Louis XIV, à la veille de sa mort, se félicitait « d'avoir aboli tout exercice de la Religion prétendue réformée dans son royaume (2) », mais, malgré les incroyables malheurs des protestants français, l'esprit de leur Réforme avait pénétré si profondément dans notre race que nulle puissance au monde n'a pu l'anéantir. Sans la Réforme, en effet, l'édit de Nantes n'eût pas placé la France à la tête des nations en un temps où l'intolérance régnait en souveraine dans toute l'Europe. Nul ne peut étudier ce célèbre édit, malgré ses erreurs et ses lacunes, sans une impression d'admiration, car il apparaît comme la première et sublime charte des libertés modernes. En 1598 la France proclame, par une loi déclarée perpétuelle, irrévocable, la liberté de conscience, la liberté d'enseignement, l'admission de tous les Français sans distinction aux charges et emplois de l'État; nobles et grandes conquêtes de la Réforme française, qui mar-

(1) *Revue chrétienne*, 1901, p. 224.
(2) *Déclaration du Roi*, 8 mars 1715.

quèrent, comme l'a écrit Albert Sorel, l'apogée de la royauté alors que la révocation de ces libertés commença son déclin.

Passagère et funeste victoire que celle de Louis XIV. Le célèbre pasteur Claude, à la veille de la Révocation, dédiait l'un de ses plus beaux livres aux anciens de l'Église de Charenton et écrivait cette douloureuse mais fière parole: *Veritas fatigari, vinci non potest*, la vérité peut être persécutée, elle ne peut être vaincue. Il disait vrai, la victoire devait succéder à la persécution.

Un siècle s'écoule, la Révolution française ébranle le monde, le premier empire s'effondre et Louis XVIII monte sur le trône. Le 4 juin 1814, il donne à ses sujets la Charte : l'article premier porte que tous les Français sont égaux devant la loi; le troisième déclare qu'ils sont tous également admissibles aux emplois civils et militaires, le cinquième proclame que chacun professe sa religion avec une égale liberté et obtient pour son culte la même protection. Et la Charte est contresignée par qui? par un membre de ce clergé qui, aux jours de Louis XIV, suppliait le monarque de bannir la liberté de conscience, par l'abbé de Montesquiou (1).

Ainsi ces libertés fondamentales, réclamées et obtenues au prix de tant de sacrifices par les huguenots du XVI[e] siècle, consacrées par l'édit de Nantes, détruites par la Révocation, reconquises par la Révolution et l'Empire, étaient reconnues par l'acte le plus solennel et jurées par le successeur de Louis XIV. Ne soyez donc pas étonnés si je redis encore une fois la parole de l'historien : « Je sais de pleine certitude les bienfaisantes conséquences de la Réforme dans toute notre vie nationale. »

Si nous obéissons à un devoir en défendant ainsi les droits de la Réforme, ne nous lassant pas, par les travaux

(1) « La liberté de conscience est regardée par tous les catholiques comme un précipice creusé devant leurs pieds, comme un piège préparé devant leurs pieds, et comme une porte ouverte au libertinage. Otez-leur, Sire, ôtez-leur cette funeste liberté et mettez-les dans l'heureuse nécessité d'être toujours fidèles. » Discours du coadjuteur d'Arles à Louis XIV au nom de l'Assemblée générale du Clergé, le 17 avril 1675, *Procès-verbaux*, V.

les plus divers, de prouver son caractère français, en conformité étroite avec le jugement de Brunetière parlant « de l'évolution logique d'un protestantisme exclusivement français », nous estimons aussi que nous devons travailler à maintenir le caractère protestant que la Réforme a trempé d'une manière si remarquable (1).

Il a en effet son histoire et une histoire trop peu connue. Qu'on lui ait reproché sa raideur, son inflexibilité, son puritanisme, nous ne pouvons l'ignorer, mais que de droiture, de sincérité, de courage n'a-t-il pas révélé! A étudier et à lire notre *Bulletin*, on en trouvera des preuves multipliées et les leçons d'héroïsme, d'énergie, de foi, s'y révèlent, presqu'à chaque page, afin de nous apprendre que, pour honorer nos ancêtres, nous devons fidèlement continuer leurs traditions de conscience et de probité et maintenir dans sa vérité le dicton de jadis : « honnête comme un huguenot ».

C'était sous cette impression que nos prédécesseurs, en 1865, prirent l'initiative de cette fête de la Réformation que célèbrent aujourd'hui toutes nos Églises, afin d'unir le présent au passé et de rappeler aux protestants qu'ils prendront ainsi une plus exacte conscience de la grande œuvre qu'ils ont à poursuivre dans notre patrie. Nulle pensée de réaction vers le passé ne nous inspire et encore moins nul désir de séparatisme ne nous anime. Loin de là, mais nous croyons fermement que, dans l'inviolable respect des croyances, par la seule force de la persuasion, avec notre caractère, nos tendances, nos aspirations et surtout par notre foi religieuse, nous pouvons avoir la légitime ambition de maintenir et de continuer l'action de la Réforme française.

Si dans ce but notre *Bulletin*, sous la savante direction de M. Weiss, notre secrétaire, suit le mouvement des études historiques relatives à la Réforme, si sa collection

(1) « Il y a une Réforme purement française qui n'a rien dû à son origine ou peu de chose à la Réforme allemande ou anglaise. — On peut suivre le progrès de l'évolution logique d'un protestantisme exclusivement français... » *Revue des Deux Mondes* (15 octobre 1900).

présente aujourd'hui un ensemble de travaux et de documents que nul historien de la France ne peut ignorer, nombreux sont les ouvrages qui ne cessent de paraître depuis que notre Société a favorisé la renaissance des recherches historiques concernant le protestantisme français. C'est ainsi que, depuis notre dernière assemblée générale, ont été publiées des études, d'un grand intérêt, dus à des membres de notre Comité, dont je veux moins apprécier la valeur que rappeler les titres: Le *Siège du Mas d'Azil en 1625*, par M. le général d'Amboix de Larbont, *Le Paris des Martyrs*, par M. le professeur Viénot; *Sedan centre d'influence française*, par M. Mellon Nous devons à M. le doyen Doumergue une réfutation victorieuse des calomnies dirigées contre Calvin, et M. Dufour a détruit la légende relative à l'emprisonnement du réformateur par le chapitre de Noyon.

Nous ne pouvons pas oublier que le livre fut l'arme la plus puissante de la Réforme dans les luttes qu'elle eut à soutenir contre ses ennemis. N'est-ce pas « l'Évangile translaté du latin en français pour les pauvres gens » qui tout d'abord prépara la voie aux Réformateurs? Aussi notre Société, dès son origine, a-t-elle considéré comme l'un de ses premiers devoirs, sous l'inspiration de M. le baron Fernand de Schickler, de créer une bibliothèque. Pour renouveler les études relatives à la Réforme française, pour répondre aux attaques autant que pour réfuter les accusations dont elle était victime, il était nécessaire, même au prix de grands sacrifices, de réunir le plus grand nombre d'ouvrages dus aussi bien à ses partisans qu'à ses adversaires. Nulle œuvre ne lui parut plus justifiée et les protestants français ne sauraient oublier que, s'ils possèdent aujourd'hui l'une des plus riches bibliothèques particulières de France, ils le doivent à la générosité de notre regretté président qui consentit en sa faveur des libéralités princières.

Fondée, en 1865, dans une petite salle de la Place Vendôme et ouverte avec deux cents volumes, transférée en 1885, dans le bel immeuble de la rue des Saints-Pères,

elle compte maintenant plus de quarante mille volumes, se rapportant, pour le plus grand nombre, à l'histoire de la Réforme française. Non moins précieuses les collections de manuscrits, d'autographes, de portraits, de médailles qui s'y trouvent conservées.

Cette année a marqué, pour notre bibliothèque, un accroissement de richesses que nous devons à la générosité de M. Alfred André qui, par son testament, lui avait réservé son admirable collection de livres protestants.

Le nom et le souvenir de M. Alfred André sont restés chers aux protestants français, car on peut lui appliquer la parole apostolique : « Il avait le souci des Églises. » Homme politique, mêlé aux plus grandes affaires, aussi sage dans le conseil que ferme dans l'action, il réservait à l'Église le meilleur de son travail. Dans des jours de liberté M. Alfred André agissait comme l'avocat Cambolive à Montpellier dans des jours de persécution. Éternel honneur de notre Réforme qui, en associant les laïques de la manière la plus étroite à la vie de l'Église, a brisé, pour toujours parmi nous, le joug du sacerdotalisme.

Depuis de longues années, M. Alfred André, dans le culte de notre grand passé, recherchait les livres les plus rares concernant surtout la Réforme du XVIe siècle. Aussi comment pourrai-je donner une juste idée de cette collection, à vrai dire, sans rivale. Non seulement les livres qui la composent sont souvent de la plus grande rareté, quelques-uns même d'origine illustre, mais tous, par l'extraordinaire beauté des exemplaires, la noblesse des reliures sont de vraies reliques de notre Réforme. Par M. Alfred André nous sommes entrés en possession d'un rarissime exemplaire de cette édition de l'*Institution chrétienne* de 1541 qui a fait de Calvin, avec Rabelais et Montaigne, le créateur de la prose française. Parlerai-je d'une réunion unique des ouvrages du réformateur Viret, et, trésor inestimable, des premières éditions des traductions de l'Ancien et du Nouveau Testament de Lefevre d'Etaples, d'une collection merveilleuse des premiers psautiers de Marot et de Théodore de Bèze? Ne vous récriez pas contre

ces adjectifs glorieux, venus si naturellement sous ma plume qu'il n'a plus été en mon pouvoir de les écarter. Qui aime noblement les livres ne saurait m'en faire un reproche et qui pourra voir et apprécier de tels trésors ne manquera pas de les redire.

Je ne saurais assez vous demander de ne pas oublier la bibliothèque de la rue des Saint-Pères, si digne de l'attention de ceux qui savent donner à notre histoire l'importance qu'elle mérite.

Le pèlerinage dont le Musée du Désert est devenu l'objet récompense les travaux de ceux qui ont eu à cœur de perpétuer le souvenir des jours où nos Églises étaient sous la croix. Je parlerais de cette création de notre Société, qui a déjà conquis de si précieuses sympathies, si nous ne devions pas avoir le privilège d'entendre M. E. Hugues, le dévoué conservateur du musée, nous parler aussi bien du passé que de l'avenir d'une œuvre à laquelle il a donné tant de son cœur et de sa pensée.

Il est une parole de Guizot dont ma tâche de président m'a déjà révélé la douloureuse vérité : « Je suis las, disait l'illustre historien, de voir mourir. » Le sentiment de tristesse est d'autant plus grand que les morts sont prématurées. Nous l'avons éprouvé en perdant cette année M. le pasteur Fonbrune-Berbinau.

En l'appelant à faire partie de notre Comité, nous savions que nous trouverions en lui un collaborateur aussi dévoué qu'érudit. Il avait accepté cette nomination avec une reconnaissance qui marquait l'intérêt que, de longue date, il prenait à nos travaux. Il ne devait siéger parmi nous qu'une seule et unique fois. Tombé sérieusement malade, nous pûmes croire un moment qu'il se relèverait, une rechute l'enleva à notre affection ; il n'avait que cinquante-trois ans. Au cours de ses études, à la Faculté, il s'intéressait déjà à notre histoire et il les couronna par sa thèse sur le célèbre pasteur réfugié Daniel de Superville. Elle révélait déjà des qualités qui devaient se développer d'une manière remarquable. La recherche persévérante des documents et leur mise en valeur par une critique faite

de droiture et d'impartialité donnèrent à ses nombreux travaux, que publia le *Bulletin* de notre Société, une autorité que chacun reconnaissait. M. Fonbrune-Berbinau ne redoutait pas les tâches les plus longues et les plus lassantes. Nous n'oublierons jamais qu'il accepta de reviser et de classer les fiches innombrables destinées à établir la table générale des cinquante premières années du *Bulletin*. Si une telle œuvre réclamant la plus vaste érudition et exigeant une méthode de classement des plus difficiles à établir, a pu être menée à bonne fin, nous le devons à son zèle comme à son dévouement.

Mais, entre tous ses travaux, il n'en était aucun qui lui tînt plus à cœur que celui qu'il avait consacré aux nobles galériens pour la foi. Sans aucun doute, son étude sur Daniel de Superville le lui avait inspiré. Car, parmi tous les pasteurs du Refuge, nul n'avait aimé les forçats pour la foi et n'avait cherché à les soulager dans leur long et cruel martyre, avec plus d'affection que Superville. M. Fonbrune-Berbinau hérita de cette sainte compassion et voua un véritable culte à la mémoire de ces illustres confesseurs. C'est grâce à lui que fut établie la première liste des galériens qui parut dans la seconde édition de la *France protestante*. « Je ne saurai que bien faiblement vous remercier, lui écrivait M. Henri Bordier, de l'appui tout à fait éminent que vous avez bien voulu me prêter, j'ai conservé avec soin toutes les épreuves de votre *probissimi laboris*. » Depuis 1887, époque où parut ce savant travail, M. Fonbrune n'avait pas cessé de le compléter et de le reviser, et nous avions le droit d'espérer qu'il pourrait consacrer un livre définitif aux galériens; une fois de plus nous avons dû dire tristement : *Pendant opera interrupta*. Le commerce le plus sûr, une rare bienveillance, le concours le plus dévoué, avaient gagné à notre collègue les sympathies de tous; aussi resterons-nous fidèlement attachés à son souvenir.

Nous avons demandé à M. le professeur Allier de remplacer M. Fonbrune-Berbinau dans notre Comité. Le savant auquel nous devons des études sur la célèbre Com-

pagnie du Saint-Sacrement qui furent de véritables révélations et dont nous connaissions l'attachement à nos traditions protestantes, avait sa place désignée parmi nous.

Nous continuerons, avec l'aide de Dieu, l'œuvre commencée il y a déjà de lointaines années, en demandant aux protestants français leur active sympathie, ne cessant de leur rappeler qu'une Église sans histoire risque de rester une Église sans avenir.

Fidèles à la tradition biblique de la Réforme, nous avons placé notre Société sous la protection d'une parole apostolique : « Souvenez-vous de vos conducteurs qui vous ont annoncé la parole, et, considérant quelle fut l'issue de leur vie, imitez leur foi. » Nous nous souvenons et nous rappelons que « la victoire, par laquelle le monde est vaincu, c'est notre foi ».

Ainsi l'histoire de nos Églises est-elle créatrice d'énergie et de foi, et le protestant, qui la connaît et qui l'aime, ne se décourage jamais, assuré que malgré les erreurs et les fautes des hommes, cette histoire est révélatrice de l'action divine, proclame que Dieu règne, et que la Réforme doit continuer dans notre patrie son œuvre sainte de progrès et de liberté.

Études Historiques

ÉTIENNE CAMBOLIVE

La Bibliothèque municipale de Montpellier possède un petit livre très rare, dont deux ou trois exemplaires seulement sont connus. Il a pour titre :

« *Histoire de divers évenements, contenant en abrégé les persécutions exercées en France, les moyens diaboliques dont on s'est servi pour détruire les Protestants, plusieurs jugements de Dieu sur quelques-uns des persécuteurs, des faits nouveaux fort curieux, les moyens de faux contre le Pape, les Jésuites, les Moines, les Religieuses et l'Église Romaine, avec une ardente prière pour les persécutés,*

par Étienne Cambolive,

Docteur et Avocat au Parlement de Toulouse.

L'ouvrage est imprimé à Amsterdam, chez Isaac du Main, en 1698 ; il est précédé d'une épître dédicatoire à Mgr de Bentinck, premier gentilhomme de la Chambre du Roi de la Grande-Bretagne.

Nous laisserons de côté dans cette étude toute la partie de l'ouvrage qui s'occupe de controverses religieuses, pour ne retenir que le récit des événements auxquels Cambolive a été mêlé, et les réflexions que ces événements lui suggèrent.

Cambolive réside à Montpellier ; il nous parle tout spécialement des faits qui ont précédé en Languedoc la Révocation de l'édit de Nantes. Sa devise résume cette histoire : « Il n'y a rien de plus fort que la vérité. »

Avant d'arriver à l'année 1683, Cambolive recherche dans le passé l'origine de ces persécutions contre les protestants, et il la trouve dans une assemblée secrète qui se

tint à Paris en 1619, dans le couvent des Augustins. Là, nous dit-il, Jésuites et moines se réunirent, et plusieurs projets furent étudiés pour supprimer les protestants. Les massacrer, c'était difficile, car ils possédaient des places de sûreté. Il parut plus opportun de les séduire par dons ou promesses. C'est ainsi qu'à Montpellier, le clergé et les États firent un fonds pour l'achat des consciences. On payait aux nobles et aux avocats, qui sont sur le même rang, 300 livres : aux bourgeois et marchands 100 livres ; aux artisans 50 livres. Ces sommes furent imposées sur la province ; « de cet argent, dit Cambolive, les protestants payaient leur portion et en étaient achetés ».

Un maître tailleur d'habits, le sieur Tinel, de Montpellier, était le courtier des consciences. Le notaire, Me Bertrand, dressait les promesses d'abjurations, et sur le certificat du grand vicaire, le payeur Delmas versait les fonds promis. Le trafic allait même jusqu'aux criminels, qui recevaient de l'argent et étaient absous des peines que leurs crimes méritaient ; et de là vint qu'un papiste étant en prison avec un protestant pour un même crime, le protestant, abjurant la vérité, fut absous ; et le papiste puni, en sortant de la prison, la hart au cou, s'écria : « Je suis bien malheureux de n'être pas né huguenot. »

Mais on ne se contenta pas d'user seulement de dons ou de promesses vis-à-vis des protestants. A partir de l'année 1662 les édits et déclarations du roi se succèdent, chacun enlevant aux protestants un droit ou une liberté ; peu à peu ils sont écartés de toutes les fonctions qu'ils occupaient : les écoles, les temples sont fermés ou détruits l'un après l'autre, et les pasteurs contraints de s'éloigner ; il semble qu'un cercle de fer les enveloppe, et se resserre progressivement pour les écraser.

Montpellier possédait deux temples ; déjà en 1670 le petit temple avait été démoli : des lettres patentes d'Henri IV en avaient permis la construction en 1600 sur l'emplacement de la Place Saint-Côme actuelle ; mais à la revision des permissions accordées, il n'avait pas trouvé grâce devant les commissaires royaux. Restait le grand

temple, édifié en 1583, sur les bâtiments de l'ancienne cour du Baile, à l'emplacement de l'hôtel de la Préfecture actuel. Cambolive, fervent huguenot, nous en a conservé la description détaillée :

« Le couvert était porté par un arc d'une longueur extraordinaire fort dégagé, que tous les étrangers admiraient et disaient être le plus beau de l'Europe; sur la pierre qui était au milieu de l'arc, qu'on appelait clef, il y avait les armoiries de l'amiral de Châtillon, et la date de la construction (1583); du côté de la grande porte une galerie construite aux dépens du prince Palatin avec ses armoiries; et du côté de la chaire à main droite, sur les vitres, celles du prince de Condé, qui pour lors était protestant. »

La perte de ce temple était préméditée; on n'attendait plus qu'une occasion. Or il y avait à Montpellier un ministre *révolté*, nous dit Cambolive, c'est-à-dire un ministre qui avait abandonné la religion protestante, et s'était fait nommer conseiller au présidial. Sa fille, Isabeau Paulet, avait abjuré, disait-on, et son abjuration fut signifiée au consistoire. Il était donc interdit aux pasteurs de laisser cette jeune fille pénétrer dans le temple, et de l'admettre à participer aux exercices du culte, sous peine de voir le temple rasé (édit de juin 1680). Cambolive s'indigne contre ce moyen tyrannique et infâme : « Attendu qu'il était impossible, dans une ville peuplée de 14 à 15000 protestants, d'empêcher un papiste d'entrer dans la foule, vu même qu'on faisait quatre prédications le dimanche, et que les jours de communion on y allait devant le jour, et souvent dans la saison d'hiver on sortait la nuit. » Il ne faut pas s'étonner de la longueur des cérémonies du culte à cette époque : déjà, un siècle auparavant, deux étudiants bâlois, les frères Félix et Thomas Platter, signalaient la longueur des sermons; et plus tard, au Désert, sous la pluie, la neige et le vent, le pasteur ou le prédicant pourra parler pendant plusieurs heures, sans jamais lasser l'attention, malgré la présence des dragons dans les environs.

Ce qui est plus étonnant, c'est le nombre des protes-

tants de Montpellier ; en 1682, ils étaient 14 à 15000, dit Cambolive : un document de la même époque mentionne le chiffre de 12000. Quoi qu'il en soit, il faut tenir pour certain que les protestants représentaient une fraction importante de la population de Montpellier, le tiers environ. Cambolive ajoute qu'avant la construction du grand temple les protestants se réunissaient dans les locaux de la cour du Baile, et plus anciennement à la grande maison des Trésoriers de France, qui au XVIe siècle appartenait à une famille réformée.

La démolition du grand temple entraînait le départ des pasteurs (édit du 13 juillet 1682). Un seul, le pasteur Bertheau, fut laissé à Montpellier pour baptiser les enfants. Quant aux fidèles, ils durent se rendre à Cournonterral, à Pignan et Saint-Jean de Védas, où survivaient encore des temples; mais ces édifices étaient insuffisants pour les recevoir. C'est alors que le consistoire de Montpellier s'assembla, et désigna quelques personnes pour faire des prières, lire des sermons au peuple, et consoler les malades. Cambolive fut choisi pour ce rôle, « qu'il accepta de bon cœur, nous dit-il, quelque danger qu'il y eût » (1683). Le voilà au premier plan.

Essayons de tracer un portrait de Cambolive :

Au physique il nous est inconnu. Les archives départementales de l'Hérault conservent les signalements de nombreux pasteurs ou prédicants : Olivier, Viala, Corteiz, Antoine Court, Paul Rabaut, etc. Sur Cambolive nous ne trouvons rien. C'était, à coup sûr, un homme dans la force de l'âge en 1683 ; il a, en effet, une grande expérience de la vie, et les fonctions qu'il a déjà occupées sont très importantes; d'autre part, il lui a fallu uue activité physique extraordinaire dans ses voyages à pied à travers le Languedoc; parfois même il devra, pour échapper à ses ennemis, sauter par une fenêtre, escalader un mur, ou faire le coup de poing; enfin il essaiera de sortir du royaume sous un costume de soldat. C'était donc encore un homme jeune et vigoureux.

Nous connaissons mieux son être intellectuel et moral.

D'abord, il avait une grande situation comme avocat ; les affaires importantes qu'il fut appelé à solutionner, non seulement auprès des États de Languedoc, mais dans les provinces voisines, et jusqu'en Béarn, en donnent la démonstration.

Sa notoriété s'étendait au loin, et faillit lui jouer plus d'un mauvais tour ; car, proscrit et errant de village en village, il sera souvent reconnu et interpellé par son nom.

Éloquent, Cambolive le fut probablement ; il est doué, en tout cas, d'un style nerveux et incisif et d'un beau tempérament de lutteur, qu'il démontrera à maintes occasions ; toujours prompt à la riposte, il ne pourra s'empêcher de prendre la parole dans les circonstances les plus périlleuses pour lui, toutes les fois qu'il entendra attaquer sa religion.

Nourri de l'Écriture sainte et des doctrines des pères de l'Eglise, il saura manier les arguments avec une dextérité telle qu'il mettra en déroute Jésuites et Capucins envoyés pour le combattre, et il étonnera et irritera ses juges, qui ne trouveront rien à répondre à son argumentation.

Homme de courage incontestable, il a souvent vu le danger de près, et l'a regardé en face sans faiblir.

Croyant convaincu enfin : nous pouvons en répondre ; un homme qui a sacrifié à ses convictions religieuses, sa fortune, ses affections de famille, sa liberté, et dont la tête a été mise à prix, a donné à coup sûr la preuve de la sincérité de sa foi.

C'est, en résumé, une figure attachante entre toutes, à cette époque où les héros furent légion.

Notons encore chez lui une mentalité qui tient au milieu et au temps dans lesquels vivait Cambolive ; il croit à l'action directe de Dieu dans les événements les plus ordinaires de la vie quotidienne ; il applique volontiers à son époque la réalisation des prophéties de l'Ancien Testament ou les visions de l'Apocalypse ; un ouvrier tombe-t-il d'un échafaudage, c'est la punition de Dieu sur un persécuteur. Cambolive — et c'est encore un trait de son

temps — s'attarde aussi avec complaisance à décrire des pratiques de sorcellerie ; Dieu et le Diable interviennent souvent dans ses récits.

Ajoutons que cet homme, qui par ses connaissances théologiques, sa foi et son talent aurait pu, comme son confrère Brousson, jouer un rôle de pasteur ou de prédicant, n'a jamais voulu garder que le simple titre de délégué du consistoire pour exhorter le peuple à la persévérance. Nous verrons que ses juges lui feront l'honneur de le traiter comme un pasteur.



Le voici maintenant à l'œuvre. Dans sa maison, il préside des réunions. Aussitôt les consuls interviennent; et Cambolive précise tout de suite le but poursuivi par lui : « Dieu, dit-il, m'ordonne dans ses Écritures saintes de l'invoquer et de lui rendre un culte religieux avec mes frères », et il ajoute que l'assemblée n'est nullement suspecte au roi, puisqu'on prie Dieu pour lui. Cambolive se pose en fidèle sujet du roi ; en lui aucune pensée de révolte contre l'autorité royale ; il n'a jamais songé à porter atteinte de près ou de loin au régime établi, ou à faire un appel quelconque à l'étranger. Il ne demande qu'une chose, prier Dieu à sa guise en France. Il se défend même de faire du prosélytisme, et quand, sur la demande des Jésuites, il est une première fois cité en justice, il affirme qu'il ne va « que chez les protestants pour les consoler ».

Un jour, il entend prêcher un capucin dont toute l'allocution consiste à inviter chacun de ses auditeurs à prier son ange gardien. « S'il y a tant d'hérésies, disait le capucin, c'est que l'ange gardien n'est pas invoqué suffisamment. »

Cambolive ne riposte pas sur l'heure, mais, à la première réunion chez lui, il combat le sermon du capucin; il exhorte ses frères à invoquer Dieu seul. On le menace de faire raser ses maisons; il n'en tient pas compte, et continue ses fonctions jusqu'en avril 1684. A cette date,

quatre abbés éloquents vinrent de Paris à Montpellier pour convaincre les protestants de leurs erreurs. Cambolive était dans l'assemblée; on le reconnaît : aussitôt les abbés lui font beaucoup d'amabilités et lui demandent sur quel point il veut disputer. Toujours prêt, il répond : « Sur le point qu'il vous plaira, à la charge que le silence soit observé et que chacun parle à son tour. » Ils choisirent la question de la manducation du corps du Christ au sacrement de l'Eucharistie. L'avantage resta à Cambolive; car le duc de Noailles, fort peu satisfait de ce tournoi, renvoya les abbés à Paris. Cette fois, la mesure était comble; Cambolive avait amassé trop de haines sur sa tête; on va le lui faire sentir.

Un soir, tandis qu'il rentrait de la campagne, il fut arrêté sur l'ordre de l'intendant Daguesseau et conduit aux prisons du sénéchal. On le mit dans le grand arrêt, qui est la prison de ceux qu'on exécute à mort, prison puante et infecte, nous dit-il. Là on excitait les prisonniers contre lui; il dut se défendre parfois à coups de poing : il souffrit de la soif, et subit les assauts quotidiens des dames de la Miséricorde, des moines, des prêtres et même de ses parents, qui l'exhortaient à abjurer. Enfin il comparut, chargé de chaînes, devant le tribunal du présidial.

Quelques conseillers opinèrent pour la mort ; il fut condamné, le 8 mai 1684, aux galères, à mille écus d'amende et aux dépens.

La condamnation de Cambolive était certaine, car le délit d'assemblées dans une maison particulière était incontestable. Mais le taux de la condamnation est fait pour nous surprendre. En effet, la Déclaration royale du 30 août 1682 avait défendu aux protestants de s'assembler pour des prières, ailleurs que dans les temples, et sans la présence du ministre régulièrement nommé. La peine contre tout délinquant était de 3000 livres d'amende, et d'une peine corporelle que la Déclaration du 25 juin 1684 fixa plus tard au bannissement des bailliages et sénéchaussées pendant neuf ans. Mais la peine des galères ne

fut édictée que dans l'édit de Révocation (octobre 1685) et seulement contre les pasteurs qui ne seraient pas sortis du royaume daus le délai de quinze jours, et contre les particuliers du sexe masculin qui se seraient transportés à l'étranger; contre ces derniers l'édit d'octobre 1685 renouvelait les ordonnances du mois d'août 1679 et du 31 mai 1685. La condamnation de Cambolive aux galères pour faits d'assemblées paraît donc illégale, et c'est peut-être pour ce motif que le parlement de Toulouse modifiera cette sentence.

Tandis que Cambolive est dans sa prison, il apprend la maladie de sa mère, et demande un sauf-conduit, qu'on lui accorde. Il lui suffisait de prononcer un mot d'abjuration pour rester auprès d'elle ; mais ce mot il ne le prononcera pas. Bien mieux il apostrophe l'intendant en termes véhéments : « Vous m'avez fait condamner injustement », lui dit-il. A quoi l'intendant répond : « Vous vous trompez, je ne suis pas votre juge. » En effet l'intendant n'avait pas encore en 1684 le droit de présider le tribunal du présidial pour les affaires concernant la religion. Mais sa volonté dirigeait les événements à son gré.

Cependant Cambolive, qui avait relevé appel devant le parlement de Toulouse, était maintenu dans les prisons de Montpellier. Pour se faire transférer à Toulouse, il usa du stratagème suivant : à l'heure où Messieurs du présidial montaient au Palais, Cambolive, dans la prison voisine, chantait à tue-tête des psaumes et cantiques; il se rendit si importun que son départ fut décidé : on le jeta sur un cheval, et après cinq jours de marche, il atteignit son gîte, un cachot du parlement qu'il partagea avec un baron et un prêtre criminels : ceux-ci, pour le convaincre d'hérésie, en vinrent à des voies de fait. Cambolive riposta; et la lutte dura jusqu'à l'arrivée du geôlier, qui, à l'aide de ses grosses clefs, fit rentrer les combattants dans l'ordre.

Là encore Cambolive ne cesse de chanter des psaumes. Le procureur général le menace de le faire brûler vif; et, comme la menace reste sans effet, on lui offre la

liberté, la remise en possession de tous ses biens et une pension annuelle de 1500 livres. Au grand vicaire, porteur de ces propositions, Cambolive fait cette réponse : « Je souhaite qu'il vous soit possible de résoudre une difficulté qui me fait de la peine. » Le vicaire l'embrassa et lui dit : « De tout mon cœur. » — « Monsieur, ma difficulté est de savoir si les avantages que vous me proposez et l'argent que vous me promettez peuvent sauver mon âme. » A ces mots le vicaire le quitta brusquement en lui disant qu'il consentait qu'on le pendît : après quoi on lui fit voir le bourreau. Et Cambolive d'ajouter : « Je pris patience, et me remis à la volonté de Dieu. »

Un ordre du Conseil du Roi, à la sollicitation de l'intendant Daguesseau, obligea le premier président à dessaisir la Chambre de la Tournelle et à faire passer l'affaire à la Grand'Chambre, où Cambolive devait être jugé comme criminel d'État.

Le premier président s'adressant à Cambolive : « Vous avez convoqué des assemblées pour émouvoir une sédition, une révolte, et mettre le feu dans la province... Si vous voulez embrasser la religion catholique, la cour vous offre de vous rétablir dans vos biens ; vous-même ferez plaisir à son Eminence Mgr le cardinal de Bonzy, qui a de l'amitié pour vous, et vous aurez de l'emploi ou quelque charge honnête. Conformez-vous au sentiment de l'apôtre Saint Paul qui veut que toute personne soit sujette aux princes *pour la conscience*. Pourquoi refusez-vous d'obéir au roi suivant l'Écriture sainte? »

Cambolive répond aussitôt : « Je ne suis prévenu que pour avoir prié Dieu ; quant aux assemblées, elles n'étaient point contre le service du Roy ; on y priait Dieu pour Sa Majesté. » Ainsi le prévenu place la question sur son véritable terrain, et ne veut pas admettre qu'on puisse voir en lui un rebelle ; puis il en vient à l'argument tiré de l'Écriture sainte : « Quant à l'apôtre Saint Paul, votre « Grandeur, Monseigneur, l'entend mieux qu'elle ne le « dit : car l'exhortation que l'apôtre Saint Paul fait aux « Romains, lorsqu'il leur dit qu'il faut être sujets *à cause*

« *de la conscience*, ne regarde que le temporel. En effet, « nous sommes obligés d'obéir parce que Dieu le com- « mande; car si cela s'entendait du spirituel, il aurait « fallu que les Romains à qui l'apôtre Saint Paul écrivait « et qui s'étaient convertis à la foi chrétienne, eussent « embrassé la religion de César, leur roi et empereur, qui « était païen. »

En effet, le texte de Saint Paul n'est pas douteux, et la réponse de Cambolive était sans réplique. Le premier président le sentit et n'insista pas. Mais un des conseillers, plus emporté, s'écria : « Ha, le méchant huguenot, il faut lui faire le procès pour accumulation de crimes », c'est-à-dire le faire répondre, non seulement sur le procès actuel, mais encore lui demander compte de son administration dans les divers emplois qu'il a occupés.

Singulière façon de comprendre la justice ; mais Cambolive, qui n'a rien à craindre, accepte le débat immédiat. Pendant de longues heures il est interrogé par chacun des magistrats ; les questions les plus captieuses lui sont posées ; mais Cambolive est de taille à faire face, si bien que le premier président l'interrompant lui dit : « Vous avez raison, Cambolive, on sait que vous êtes un homme d'honneur, on a recherché votre vie, et on n'a rien trouvé à dire. Cependant, croyez-moi, faites-vous bon catholique. »

Il refuse ; et après un long délibéré, le parlement de Toulouse prononce contre lui la peine du bannissement de la sénéchaussée de Montpellier pendant cinq ans. Ainsi la condamnation était justifiée par le texte des ordonnances royales.



Cambolive reste en prison jusqu'à complet paiement de tous les frais de son procès ; et puis commence pour lui un long et douloureux voyage à travers le Languedoc — nous ne pouvons en retracer que sommairement les étapes. — A Montauban d'abord il arrive chez le marquis de Régnier, qu'il croit encore protestant et

qui ne l'est plus ; il assiste à diverses réunions chez le baron de Montbeton; mais l'un et l'autre le trouvent encombrant, et l'engagent discrètement à s'éloigner. Il pousse une pointe sur le comté de Foix, à Mazères, où il essaie de tenir quelques assemblées; mais là encore on lui répond : plus d'assemblées, c'est trop dangereux. Le malheureux errant reprend le chemin de Toulouse, exhorte un mourant à se maintenir dans la religion réformée. Dénoncé pour ce fait, il prend la fuite, s'évade à Caraman, où Mme de Quinquiry le recueille. Mais il apprend que les protestants de Puylaurens et de Revel vont passer au catholicisme : aussitôt il accourt pour les arrêter dans ce dessein. Hélas! il constate que la plupart des gentilshommes de cette région ont déjà promis d'abjurer. Il exhorte M. de Palleville, et sur la place publique de Revel il fait une très belle profession de foi. M. de Tanus lui dit : « Monsieur, vous nous avez troublés; car le peuple se retire, et ne veut prendre aucune délibération; mais voici les dragons qui vont ruiner cette pauvre ville, et vous en serez la cause. »

Cambolive commence à comprendre l'inutilité de ses efforts. Cependant il est décidé à ne lâcher le terrain que pied à pied devant les dragons, qui approchent, retour du Béarn. Voici Cambolive à Sorèze, puis à Castres où il rend visite à plusieurs confrères; mais, dit-il, tout y était en peur; personne n'osait prier Dieu, ni faire la moindre assemblée. De métairie en métairie, il arrive à Lacaune. Un jour, dans une maison, un vicaire-convertisseur parlait. Cambolive, outré de ce qu'il entendait, intervient dans la discussion, et soudain apparaît un auditeur inattendu, M. Barbara, lieutenant criminel de Castres, et subdélégué de l'intendant. Celui-ci prend plaisir à la dispute théologique qui porte « sur la question de la communion sous les deux espèces et sur la présence réelle ». Un avocat de Castres, M. de Romans, se mêle au débat, et dit à Cambolive : « Après tout, ces questions ne vous regardent pas, laissez-les à vos ministres ». — A quoi Cambolive fait cette réponse : « Nos ministres sont en exil :

pour moi, j'ai un talent à faire valoir, et je le ferai valoir ». — Barbara le laisse partir : car jadis, à Montpellier, Cambolive avait eu l'occasion de lui rendre service.

Nous le retrouvons ensuite à Vabre, où tout le peuple était protestant; on attend les dragons; il exhorte les habitants à la persévérance.

De là il passe à Brassac, puis à Castelnau de Brassac : Un de ses confrères de Castres, Me Verdeillan, le consulte : ce confrère a des propriétés importantes dans le pays, et il veut les sauver; on ne lui demande pour cela qu'une signature au bas d'une déclaration par laquelle il promettrait d'abjurer les hérésies de Calvin. Or, disait-il, Calvin n'ayant point d'hérésies, je n'abjure rien.

Mais Cambolive lui répond tout net : « Cette déclaration trompera peut-être les hommes; je ne sais pas si elle arrivera à tromper Dieu ». Et Me Verdeillan le met poliment à la porte.

Il erre à travers champs, arrive dans une ferme, où mourant de faim, il demande un morceau de viande; or c'était précisément un vendredi. Le voilà encore obligé de s'enfuir.

A Anglès, il prend copie d'une ordonnance royale du 3 septembre 1685 qui disait en substance : Les femmes étant les plus obstinées, il faudra les enfermer dans les couvents, pour y être instruites, et les maris, pères et frères seront tenus de les dénoncer.

A travers mille difficultés il se dirige alors vers Saint-Pons, obtenant avec peine un secours et un abri : car les ordres de l'intendant sont formels : défense est faite à toute personne de recevoir et de nourrir le passant qui ne justifierait pas appartenir à la religion catholique.

Quand il franchit la porte de la ville de Saint-Pons par le chemin qui descend de la Salvetat, il se sent observé : c'est l'heure des vêpres; alors, pour déjouer les soupçons, car il ne veut pas entrer à l'Église, il aborde un groupe de promeneurs, et s'adressant à celui qui lui paraît le plus important, il le salue à haute voix d'un « bonjour, mon cousin ». — Puis il se perd dans la foule,

traverse la ville, se joint à des jeunes gens qui vont promener aux environs, et comme à chaque carrefour, il ne veut pas se découvrir devant la croix qui se dresse au bord des chemins, il s'arrange pour rester en arrière. Ainsi il atteint une maison isolée, dont l'hôtesse lui annonce qu'elle est native de Montpellier, parce que, remarque Cambolive, « elle connut à la prononciation de quelques mots que j'étais moi aussi de Montpellier ». Puis il traverse une rivière, laisse Saint-Chinian à droite, et arrive à Béziers. Mais là tous ses amis ont abjuré. Découragé, il continue sa marche, et franchit l'Hérault à la nage; c'est à Pézénas, où il comptait retrouver des parents et des amis dévoués, qu'il apprend la publication de l'édit de Révocation.

On s'attendait ici à une protestation contre cet édit: mais Cambolive ne fait aucune réflexion; on dirait qu'il a jugé inutile de s'indigner, et qu'un sentiment de découragement s'est emparé de lui; il note simplement que partout ses parents et ses amis lui témoignent beaucoup de froideur. L'un d'eux alla jusqu'à lui dire : « C'est vous-même qui avez voulu vous perdre; il fallait temporiser, attendre un meilleur temps, au lieu de s'exposer comme vous avez fait, et, en vous exposant, vous avez déshonoré tous vos parents. » A ces mots, Cambolive ne se sent plus maître de lui; il traite son interlocuteur de coquin et de lâche, et menace de le jeter dans le fossé; mais l'autre ameute la foule, en criant à l'assassin, et Cambolive est obligé de quitter Pézénas en toute hâte; il passe par Montagnac, où il tient quelques petites assemblées; on le dénonce et sa tête est mise à prix; il court de Villeveyrac à Saint-Pargoire, où il évite avec peine les dragons lancés à sa poursuite, puis à Cournonsec; et c'est à Cournonterral seulement qu'il trouve un abri chez Mme de Vignoles, veuve d'un président de la Chambre de l'Édit. Il y prend un mois de repos bien gagné, jusqu'au jour où les dragons s'avancent pour s'emparer de Mme de Vignoles et de sa fille, qui doivent être internées dans un couvent.

Cambolive reprend alors sa marche errante vers Gignac, puis Canet, dans le diocèse de Lodève, et Saint-André enfin. Là il a l'impression que tout effort est désormais inutile, et qu'il ne lui reste plus qu'à tenter de sortir du royaume. Mais comment sortir? Un capitaine qui lui veut du bien lui promet de l'enrôler, et lui donne rendez-vous à Nîmes. Cambolive, avant de s'éloigner de France, a le désir de revoir son pays natal. En traversant Pignan, où il est reçu par M. de Ricard, il s'achemine vers Montpellier; c'était une suprême imprudence; s'il est reconnu, il paiera cher cette visite : mais rien ne l'arrête; il passe une nuit dans sa maison rue de la Peyre, aujourd'hui rue de la Loge, à deux pas de l'hôtel du duc de Noailles, et quand les dragons se présentent pour cerner sa maison, il est déjà reparti, après avoir touché d'un débiteur protestant, qui mit à se libérer une bonne volonté édifiante, l'argent nécessaire à son lointain voyage.

A Castres, il évite une patrouille de soldats, et arrive enfin à Nîmes, où il trouve le moyen de tenir quelques réunions de prières. Là se termine l'apostolat de Cambolive.

Désormais il est soldat du roi, sous l'uniforme. Le capitaine emmène sa troupe, qui se grossit, chemin faisant, de nouvelles recrues, d'abord à Uzès, puis à Pont-Saint-Esprit. Cambolive avait été reconnu sur la route par le fils d'un magistrat; aussi le capitaine décida-t-il, pour lui éviter des ennuis, que Cambolive ne passerait pas la revue devant le commissaire royal; il se cache donc chez un de ses anciens clients. Puis la marche continue en remontant le Rhône par Montélimar et Loriol, où se trouvait un second commissaire inspecteur. Celui-ci examine longuement chaque soldat, trouvant les uns trop vieux, les autres trop jeunes; et il recherche parmi les soldats Cambolive, qu'il ne reconnaît pas; car le fugitif est enrôlé sous un faux nom; à Vienne, nouvelle étape; la troupe atteint enfin Lyon, où le capitaine déclare à Cambolive qu'il serait trop imprudent pour lui de passer en Franche-Comté; et il le licencie en lui disant : « Ici vous trouverez facilement des guides pour Genève ».

C'est la dernière étape du voyage, et non la moins périlleuse. Trahi par ses guides à plusieurs reprises, il fut sur le point d'être emprisonné une fois, et assassiné une autre. Pour se sauver, il dut lutter corps à corps avec un bandit, charger le pistolet au poing sur des paysans qui lui barraient la route ; enfin, il mit le pied sur la terre de Savoie ; en terre étrangère il pouvait désormais prier Dieu à sa guise.

Nous savons que Cambolive séjourna quelque temps en Suisse ; à Genève, l'ambassadeur de France voulut le faire arrêter : mais les Suisses ne le permirent pas ; de là Cambolive passa en Hollande, et probablement en Angleterre. Et puis, nous perdons sa trace : il rentre dans la nuit du passé.

* * *

Cambolive a-t-il existé ? Est-ce un personnage réel, ou bien le héros d'une histoire imaginaire, comme on s'est plu à en écrire de ce temps-là, et dans laquelle un auteur a promené sa fiction à travers des événements vraisemblables ?

Il faut dire que les archives de l'Hérault qui renferment des centaines de procédures contre les protestants du Languedoc ne contiennent aucun dossier Cambolive ; d'autre part, sur les registres du présidial, ce nom ne figure pas ; et pas davantage on ne le trouve sur les listes des fugitifs et de ceux sur la tête de qui les biens furent confisqués.

Sans doute toutes ces présomptions ne sont pas concluantes ; car nous n'avons certainement pas les listes complètes des fugitifs, et les registres criminels du présidial de Montpellier font défaut.

Mais voici qui tranche la question : Sur les registres d'abjuration conservés à la Tour des Pins figure le nom d'une dame Cambolive, qui abjura en 1685, et dont, à cette époque, le fils, *resté huguenot*, était mentionné comme absent. Or nous savons qu'en 1685, après sa condamnation, Cambolive errait dans le Languedoc. De plus, le nom de Cambolive, avocat, figure dans certains actes de l'époque,

retenus aux minutes des notaires de Montpellier. Le 5 juillet 1670 il prend à bail certaines redevances de l'hôpital Saint-Lazare ; le 15 septembre 1670, il reçoit procuration : en 1677 il achète une vigne.

L'existence de Cambolive et sa profession d'avocat sont donc certaines.

A-t-il bien vu ce qu'il raconte? Il faut le présumer, étant donnée sa situation, qui lui a permis de voir et de bien voir ; et cette présomption est confirmée par ce fait que tous les événements dont il parle sont véridiques, et que tous les personnages mentionnés ont joué le rôle qu'il leur attribue. De plus, les réflexions qui font escorte au récit sont justes : nous pouvons maintenant nous en rendre compte, puisqu'il nous est permis à distance d'embrasser tous ces événements d'un coup d'œil d'ensemble.

Ceci nous amène à une dernière question : Pourquoi Cambolive, tel que nous le connaissons, homme de courage et de foi, a-t-il préféré quitter la France? Son devoir n'était-il pas de rester à son poste, et de résister ouvertement aux attentats contre la liberté de conscience?

Il faut, pour juger ce point délicat, ne pas perdre de vue la situation des protestants en France en 1685, et les impressions qu'avait recueillies Cambolive dans son itinéraire à travers le Languedoc. Pour Cambolive, — et cette opinion paraît exacte, — il n'y avait plus rien à faire en 1685; sous la menace de l'orage qui s'approchait, les protestants d'alors s'étaient abandonnés ; la plupart s'étaient soumis en apparence ; les autres ne voulaient rien faire et rien dire; tous attendaient et espéraient encore des jours meilleurs. On comprend alors fort bien que Cambolive, sentant, comme il le disait, que tout était à la peur, ait considéré son rôle comme terminé et soit allé chercher au dehors ce qui lui manquait en France; voilà pourquoi il est sorti le cœur navré ; mais il est parti, parce qu'il n'avait plus d'espoir.

Et, en effet, après la Révocation seulement, quand il fut bien certain pour tous les protestants qu'ils ne devaient

compter que sur eux-mêmes, et sur leur fidélité à leurs croyances, un sursaut se produisit en eux, et la flamme qu'on croyait éteinte s'élança soudain en flambée magnifique : de toutes parts surgirent des hommes qui prêchèrent et prièrent en public ; et ce renouveau étonna les contemporains, qui croyaient exacte l'affirmation de l'édit révocatoire portant que, faute de protestants en France, l'édit de Nantes était devenu inutile. — C'est là l'excuse de Cambolive.

Mais, dira-t-on peut-être, pourquoi n'est-il pas rentré en France plus tard, comme ont fait quelques autres; comme Brousson ? Ici il paraît difficile de répondre ; car nous ne savons rien de la vie de Cambolive, après qu'il a eu franchi la frontière de France.

Quoi qu'il en soit, Cambolive reste une grande figure du protestantisme français au XVII[e] siècle. A ce titre, son exemple méritait d'être rappelé. Ce rappel n'est pas fait pour raviver des souvenirs douloureux à tous points de vue et pour tous, pour prolonger de vieilles haines, sur lesquelles, pourrait-on dire, il vaudrait mieux jeter le voile de l'oubli. Eh bien, non ; mieux vaut parler parfois de ce passé ; car s'il n'est pas permis de faire appel aux passions mauvaises, il n'est pas défendu de faire de l'histoire, impartiale et sereine.

A cette évocation nous gagnons ceci : c'est qu'à la génération actuelle s'offrent ainsi de magnifiques exemples de courage et de foi, qu'il est bon de montrer de temps en temps, comme on montre un drapeau aux soldats ; et puis s'affirme en même temps cette vérité éternelle que la violence n'a jamais eu raison de la conscience, dont les droits sont imprescriptibles, et contre laquelle il est aussi inutile qu'odieux de tenter des coups de force.

C'est la double conclusion que dans un esprit de charité, il convient de tirer de cette étude ; car nul de nous ne veut oublier que, si à l'heure actuelle il y a dans notre pays plusieurs religions, il n'existe en somme et en tout qu'une seule France.

L'ŒUVRE DE COMBAT DE BAVILLE EN LANGUEDOC (1)

Mesdames, Messieurs,

L'honneur de parler dans ce temple, construit par la piété des fidèles protestants sur un sol jadis enlevé à leur Église et qui lui est revenu, ramène tout naturellement la pensée vers cette crise où leur culte, comme leur vie religieuse, parut, pendant plus d'un quart de siècle, succomber sous la répression dirigée contre leurs consciences et leurs personnes, dans notre ville et dans le Languedoc, par le plus intelligent et le plus résolu des agents du roi unitaire, de Louis XIV : l'intendant Lamoignon de Bâville.

Et, en même temps, s'impose à l'esprit, avec le souvenir d'une douloureuse résistance, celui de la victoire remportée enfin sur les puissances d'oppression traditionnelle, le sentiment de l'indépendance enfin conquise par l'affirmation obstinée de la liberté de croire.

C'est le conflit de ces deux forces qui nous retiendra quelques instants, non dans ses détails, car ces instants seraient loin d'y suffire, mais dans sa conclusion qui implique un enseignement. La Réforme ne justifierait pas son nom glorieux, si les effets de sa discipline morale, de sa critique, de son instinct de liberté ne s'étendaient pas au delà de sa période militante.

I

Lorsque, vers la fin de septembre 1685, M. de Bâville dut s'installer dans l'hôtel bas et assez mesquin que nous

(1) Nous prenons la liberté de recommander au lecteur une autre étude de M. le professeur P. Gachon, complétant en partie celle-ci. Elle a paru dans les *Annales du Midi* de juillet 1913, sous le titre : *Les biens des Églises protestantes en* 1685 *et les œuvres pies*. Là encore, comme pour certaines dispositions de l'édit de Révocation, M. P. Gachon prouve que Bâville intervint directement. (*Réd.*)

rappelle le nom de notre rue actuelle de la *Vieille Intendance*, entre la rue *Puits des Esquilles* et celle de l'*Université* (ancienne *Blanquerie*), l'œuvre de réaction depuis longtemps entreprise approchait de sa sanction logique et inique. La révocation de l'édit de Nantes s'annonçait dans l'exode accru de jour en jour des protestants que des arrêts successifs et précipités avaient chassés de la vie civile, comme de la vie religieuse; dans les mesures de police et les ordonnances d'occupation militaire; dans la surveillance des campagnes où se réfugiait déjà le culte huguenot errant et traqué partout.

Des deux cent mille religionnaires de Languedoc, la plupart attendaient inquiets, entourés d'une hostilité de moins en moins dissimulée, l'effet de ces volontés souveraines et lointaines que leurs consistoires et leurs pasteurs avaient en vain essayé d'éclairer.

La plupart, de beaucoup, allaient faiblir; on s'en est étonné parfois. Comment un groupe si nombreux, si riche en énergies, une fois l'épreuve venue, fut-il si docile à son approche, parut-il même si résigné, dans son ensemble, pendant quelque temps? On oublie que ce groupe n'était plus un parti; qu'il était depuis longtemps découronné de sa noblesse militaire, attirée à la cour; que sa part dans les cours de justice et les offices de judicature lui avait été retirée; que ses corps de métier eux-mêmes, dans les centres urbains, avaient été usés, dissous par une méthodique et incessante procédure; que jusque dans les villages et les campagnes, sur lesquels avaient, depuis longtemps, cessé de sonner les cloches de leurs temples ruinés, tout point de ralliement manquait aux fidèles épars. Sans doute restait-il le fonds populaire de l'ancien parti huguenot avec sa conscience intègre, sa forte discipline familiale, sa foi encore intacte : paysans des Cévennes et du Lauraguais, ouvriers de Nîmes, de Montpellier, des basses Cévennes, de Castres, de Mazamet, tisserands battant métier pour laine ou pour soie; restait aussi sa bourgeoisie d'industrie, de commerce ou de robe, avec ses mœurs austères et sa vie réservée; la petite

noblesse rurale, plus réservée encore, économe et pieuse, se défendant mal contre les exigences du rang et les tracasseries du fisc.

Mais tous ces éléments sont dispersés, exclus des conseils de ville, des assemblées *diocésaines* et provinciales, de tous les milieux où une influence pouvait être exercée. Les paysans surtout, plus isolés, moins instruits, en leur labeur borné à l'horizon de leur paroisse, des nouvelles courantes, continuèrent à vivre selon la tradition locale, se laissèrent même, pour la plupart, gagner par un orage qu'ils pouvaient croire passager. On n'a qu'à voir sur cette opinion quelques endroits des *Plaintes des Protestants de France* du pasteur Claude et de la *Dernière Requête* rédigée par lui que M. le pasteur Frank Puaux a éditée avec tant de science et d'émotion. Le plus grand nombre d'entre eux, attaché au sol, sans avances pour une émigration coûteuse, fournira le plus fort contingent à l'abjuration forcée. Ils ne se soulèveront, sur un point du territoire, qu'au moment où leur sera fermé l'asile de la conscience individuelle et des libertés élémentaires; quand il verront jusque chez eux méconnaître, dans l'emportement du zèle convertisseur, et le respect de la pudeur et le respect de la vie humaine; quand ils verront aussi des portions de leurs biens de famille, la portion des exilés, passer entre des mains étrangères ou qu'ils jugeront impures; le champ héréditaire, la vigne, le pré, le bois d'oliviers profiter aux agents d'une régie, aux acquéreurs de terres que l'arbitraire administratif aura rendues vacantes, aux parents déloyaux qu'une orthodoxie intéressée a institués héritiers des martyrs et des fugitifs; quand, enfin, ils seront chassés de leurs chaumières, le toit enlevé, et qu'ils ne sauront plus où vivre, où travailler, où prier, où se faire ensevelir. Et, alors, ce sera le soulèvement spontané des laboureurs, des bûcherons et des petits artisans dans les Cévennes; ce sera la guerre Camisarde.

D'ailleurs, pendant des années, M. Weiss vous l'a dit fortement hier soir, ces pauvres gens avaient fait confiance

à la parole de leurs rois, l'édit de Nantes ayant été affirmé, sous la signature royale, perpétuel et irrévocable.

En face de ces populations désarmées, loyalistes et laborieuses; de ce parti mué en troupeau qui, selon le mot de Mazarin, « paît de mauvaises herbes, mais ne s'écarte pas du droit chemin », l'intendant résumait et tenait en ses mains ce que la monarchie centralisée pouvait mettre de forces au service d'une idée devenue passion chez le roi : établir l'unité confessionnelle. Selon le mot de Saint-Simon, le souverain, de dévot, s'était exalté en *apôtre* et voulait, dans son royaume, l'unité de croyance. Il la voulait sincèrement, pour des raisons de foi personnelle. Il la voulait aussi pour des raisons d'un autre ordre, des motifs d'administration et de politique intérieure, enfin pour un expédient fiscal : la mainmise sur les bien des Églises hérétiques. Et il donna les moyens de la réaliser; ce devoir effaçait à ses yeux tous les autres, même celui de charité et d'humaine compassion, car on ne peut supposer chez un souverain si soigneux et curieux du détail en matière de police confessionnelle une ignorance complète des faits.

Il avait donc donné à son mandataire licence d'agir. Aux pouvoirs ordinaires de l'intendant qui, sous sa responsabilité personnelle vis-à-vis des ministres, gardait la haute direction de la justice, de la police et des finances dans sa *généralité* (la province), ainsi que le recrutement des milices et la surveillance des cultes hétérodoxes, avait été ajoutée une juridiction exceptionnelle, celle qui concernait les délits des hérétiques, soustraits aux tribunaux ordinaires, s'il lui convenait, instruits et jugés par lui avec tels assesseurs qu'il lui conviendrait. Et, à côté de lui, nuls pouvoirs effectifs : l'assemblée des trois ordres de la province disciplinée; un clergé qui s'associait à l'œuvre de répression, après l'avoir provoquée; une magistrature confinée dans sa juridiction habituelle; un lieutenant du roi qui, malgré sa qualité, devait s'entendre avec le représentant civil du roi; par-dessus

tout la correspondance directe et permanente avec les secrétaires d'État.

L'homme choisi pour assurer l'exécution de la volonté royale en Languedoc dépassait le niveau commun. Tous les contemporains, même ceux qui lui sont hostiles, sont d'accord sur ce point : « Bâville était un beau génie », dit Saint-Simon qui n'aime pas ce tout-puissant administrateur, issu d'une famille de robe, « un esprit supérieur, très éclairé, très actif, très laborieux. C'était un homme rusé, artificieux, implacable, qui savait parfaitement servir ses amis et se faire des créatures; un esprit surtout de domination qui brisait toute résistance et à qui rien ne coûtait parce qu'il n'était arrêté par rien sur les moyens ».

Ce paraît être définitif. Mais nous connaissons aujourd'hui Bâville mieux encore que ne le pouvait connaître Saint-Simon, lequel pouvait à peine l'avoir entrevu, car ce « roi et tyran du Languedoc », comme l'appelle ailleurs l'écrivain, ne parut plus à la cour, de 1685 jusqu'à sa retraite en 1718; — et ce fut sa plaie secrète. — Nous le connaissons mieux parce que nous avons, avec ses mémoires, la plus grande partie de sa correspondance, de ses comptes, de ses notes rapides, des interrogatoires qu'il fit subir à ses justiciables, ou à ses victimes. Ces documents, dont beaucoup sont publiés, se conservent à la Bibliothèque Nationale, aux Archives Nationales, dans nos riches Archives de l'Hérault, ailleurs encore; et, de ces papiers jaunis où court son écriture penchée, rapide et nerveuse, monte au cœur de qui les étudie, avec l'étonnement laissé par le prodigieux travail, le respect et la pitié pour les humbles croyants et les défenseurs plus connus de leur foi religieuse aux prises avec une casuistique meurtrière.

Il faut cependant rendre une justice due : quand on considère, en dehors des dossiers de procès criminels, l'œuvre de l'administrateur, l'impression est puissante et favorable. L'élève de Colbert sut gouverner, avec les erreurs de son temps, sans doute, mais avec une clarté,

un à-propos et une décision de jugement dignes de tout éloge, une admirable conscience de sa tâche, une région qui comprend bien près de huit de nos départements actuels, et cela, à une époque où le réseau des routes (qu'il étendit) et l'état des communications étaient rudimentaires. Le livre si judicieux et si informé de M. Monin le prouve.

III

Ces qualités éminentes et surtout le peu de scrupules « sur le choix des moyens » le servirent à son arrivée en Languedoc. Il y fut l'artisan du miracle désiré pour justifier la Révocation : les conversions en masse. Comment obtenues ? Sous le sabre.

Son prédécesseur Daguesseau, le père du chancelier de ce nom, avait, aux yeux de la cour, agi mollement, donné l'impression d'un regret de mesures trop rigoureuses. Ce Janséniste avait pourtant su, comme d'autres Jansénistes, être persécuteur des Réformés, malgré les affinités des doctrines réformées et jansénistes sur la Grâce. Il avait savamment développé, dans la pratique, la procédure hostile formulée en Languedoc par le P. jésuite Meynier et le juge Bernard. C'est que les Jansénistes, malgré leur hérésie, tenaient obstinément à l'unité de l'Église romaine, se refusaient à en être séparés. D'autre part, Daguesseau était serviteur du roi dont il connaissait la pensée. Il ne vit dans les religionnaires que des hérétiques, et, peu à peu, des rebelles. Il les plaignit et les frappa, sans distinguer assez ce qui lui paraissait illégal de ce qui, selon les cas, pouvait être légitime. Les services rendus à l'État par cet honnête homme indécis qui, plus tard, abandonna beaucoup de ses préventions, sont, d'ailleurs, hors de doute.

Bâville était d'une autre école, et d'un autre tempérament, comme il était d'une autre origine. Fils du premier président de Lamoignon qui fut l'un des membres les plus influents de la Compagnie du Saint-Sacrement,

de la Cabale des Dévots dont M. Allier a écrit l'intéressante histoire, il avait, sans doute, conservé avec les survivants dispersés de cette association des relations qui l'avaient initié à leur « grand dessein », la lutte contre la Réforme. Il était dans les meilleurs termes avec les « gros bonnets » de l'Ordre de Jésus, comme on disait alors ; c'est l'un d'eux, le P. La Rue, qui négociera, sans l'obtenir d'ailleurs, son retour à Versailles. Louis XIV n'aimait point la Cabale des Dévots et la connut mal, bien que son confesseur fût un Jésuite... ou parce que. Mais Bâville avait accès auprès du confesseur, le P. La Chaise : — on ne s'expliquerait pas autrement qu'il eût eu connaissance, avant tous autres, de la destination que le roi, brusquement, résolut, pour les biens des Églises protestantes dix jours après l'acte de révocation de l'édit de Nantes.

Un mois environ auparavant, dès son arrivée en Languedoc, il avait brillamment justifié sa réputation de convertisseur du Poitou. C'est ce que voulaient la cour et Louvois. Tous les hérétiques convertis, l'édit de Nantes n'avait plus raison d'être.

Et alors s'ouvre la marche triompale de ville en ville où le miracle des conversions, laborieusement machiné, s'étale devant les soldats qui logeaient par étapes, depuis Castres et Milhau jusqu'à Montpellier, Nîmes et les Cévennes.

La dragonnade contre les réfractaires, en usage déjà en Béarn et dans le Poitou, ne commença officiellement à Montpellier que le 20 octobre 1685, deux jours après la signature de l'édit de Révocation que, d'ailleurs, les courriers ne pouvaient avoir encore notifié dans les provinces. Mais Bâville savait et avait averti le lieutenant du roi, M. de Noailles.

Il savait d'autant mieux qu'il venait de prendre une part indirecte, mais très effective et très marquée, à la rédaction de l'instrument officiel de l'acte qui consacrait la Révocation. Des documents récemment publiés (1) prouvent, en effet, que son envoi à Louvois et son commentaire des mémoires de deux pasteurs apostats de Nîmes ame-

(1) *Annales du Midi*, juillet 1913.

nèrent dans cette rédaction deux articles que la volonté personnelle du roi y fit passer, deux mesures de rigueur qui sont parmi les plus douloureuses au cœur des huguenots : le rasement de tous les temples et le bannissement des pasteurs irréductibles. La seconde, particulièrement, ajoutait la maladresse à la cruauté. En l'absence des pasteurs exilés, la direction des consciences protestantes et la prédication allaient passer aux « inspirés », gens de cœur et de foi, mais ignorants et parfois violents, d'autant plus puissants sur la classe populaire. Mais Bâville ni personne ne pouvaient prévoir cette force interne de la confession proscrite ; et, d'ailleurs, la double rigueur aidait à la *mission*, soit par la suppression d'une controverse redoutée, soit par l'appât de bénéfices escomptés.

Et l'œuvre alors la plus chère au roi, c'est la mission. Bâville en est instruit et semble avoir, par le même moyen de rapports envoyés en cour et commentés, décidé l'attribution à la mission de la part encore disponible sur les biens des consistoires protestants réservée jusque là aux hôpitaux. Il se hâte d'organiser en Languedoc ce vaste transfert de biens au profit des ordres religieux, des milices pontificales, se réservant la surveillance des moines itinérants, des escouades de missionnaires, au préjudice de l'ordinaire épiscopal.

Puis, après cette action de portée générale, il revient à l'affaire plus prochaine, urgente et apparente : les conversions forcées par la dragonnade. Les procédés en étaient connus. Louvois voulait « faire peur ». Tout permis, toutes les variétés d'humiliation et de torture contre les réfractaires, sauf de faire mourir sur-le-champ ; et le cas se produisait souvent, ne fût-ce que par inadvertance. Vrai musée des supplices. Inutile d'insister ; ces faits sont dans toutes les mémoires depuis le sévère et probe historien de l'édit de Nantes, le pasteur contemporain Elie Benoît, « qui n'a jamais pu être démenti (1) ». Ils sont la marque et la honte d'une époque.

(1) Cf., sur l'ensemble des faits, l'admirable chapitre de M. A. Rébelliau, dans l'*Histoire de France* de Lavisse : *Les embarras protestants du Roi.*

Mais Bâville qui était de son époque est enchanté du résultat; ces foules qui se pressent à la porte d'églises trop petites et qu'il faudra élargir le ravissent. Saint-Simon vous a dit tout à l'heure que l'intendant n'était pas scrupuleux sur le choix des moyens. Moins encore que lui l'étaient ces « bourreaux ambulants », rudes officiers formés au pillage des frontières, les Saint-Ruth, les La Trousse, les Tessé qui furent ses collaborateurs appréciés.

Les premières lettres au Contrôleur général (qui, alors, avait dans ses attributions partie des pouvoirs dévolus aujourd'hui au ministre de l'Intérieur) respirent cet enthousiasme. Elles datent d'avant même la publication de l'édit de Révocation : « Je crois pouvoir vous mander présen-« tement la conversion de tout le Languedoc; du moins les « Cévennes sont entièrement converties. Il n'y a pas un « lieu un peu considérable où je n'aie esté avec M. le duc « de Noailles, et tout s'est converti à son arrivée. Il n'y a « point aussi de paroisse qui n'ayt esté bien nettoyée... » Puis, comme il est psychologue et expérimenté, un doute le prend : « Voilà un grand ouvrage; mais, en vérité, il « ne faut pas encore le croire entièrement consommé. Il « demande bien des soins. Il est question de gagner les « cœurs... » Il parle enfin des églises de campagne mal tenues et étroites, du clergé rural, trop rare, trop ignorant, parfois débauché. Le tout se termine par une demande d'argent. Ce ne sera pas la dernière; l'œuvre coûtera beaucoup.

Bâville avait-il, dès ce moment, devant les yeux ces « millions de sacrilèges », produit des fausses conversions dont nous parle Saint-Simon encore, dont Mme de Maintenon a eu la sensation, comme l'archevêque primat de Languedoc, Mgr de Bonzi, sans que, d'ailleurs, ils s'en soient longtemps préoccupés l'un et l'autre?

Bâville non plus; il doit oublier cette pensée, s'il l'a eue. L'indulgence serait une faute de service. Et il se remet à organiser les missions, la police, où le secondent ses délégués dans les divers coins de sa province, et, mieux encore, les évêques et les curés; les écoles confessionnelles où il

s'agit d'assurer l'avenir ; la liquidation des biens des consistoires, en attendant celle des biens privés qu'on ne pouvait laisser aux mains des réfractaires ou des convertis douteux. Et cette dernière opération avait un double avantage : elle coupait toutes ressources au culte clandestin ; elle augmentait celles du culte officiel. Car ce n'est pas, alors, une séparation d'une Église d'avec l'État ; c'est une suppression d'Église par l'État, suppression violente et trop souvent sanglante.

III

Tout à coup, l'intendant a une surprise : cette foi qu'il croyait morte prouve sa vie ou sa résurrection. A défaut des pasteurs exilés, des inconnus, des paysans ignorants le plus souvent tiennent des réunions, des assemblées dans des chambres secrètes de villes ou en plein champ, sous le ciel. C'est l'Église du Désert qui commence. Une inspiration éparse et puissante semble sortir du sol languedocien, depuis la Montagne Noire jusqu'aux pentes cévenoles inclinées vers le Rhône et la mer. Puis quelques pasteurs rentrent, malgré l'ordonnance terrible rendue contre eux le 1er juillet 1687. Et, le 8, Fulcrand Rey est martyrisé.

L'intendant ressaisit ses armes légales, d'une légalité d'arbitraire. Il traite sommairement, comme ferait une cour martiale, avec ou sans assesseurs, les délits d'assemblée et envoie, sans se lasser, d'abord, soit au gibet, soit aux galères, soit aux prisons d'État, soit aux « Iles » lointaines et redoutées ceux des fidèles qu'on a relevés blessés dans les bois après la charge des dragons, ou qu'ont dénoncés de faux frères. Six cents cadavres, hommes et femmes, sont restés à terre en une de ces rencontres. Les réfractaires, écrit Louvois, doivent « être abîmés ». C'est le moment où les galères du roi regorgent de rameurs qui ne coûtent rien, les Turcs et les prisonniers écumés sur les côtes barbaresques étant un peu chers.

Et pendant des années va se continuer cette épopée de la foi protestante, cette action des prédicants qui circule à travers l'attachant livre de M. le pasteur Bost, si plein du sentiment de leur œuvre et de leur vie.

Ce qui étonne le plus l'intendant, c'est la mentalité religieuse de ces gens-là. Les interrogatoires en font foi. Sur les lèvres des plus simples, des adolescents, des femmes, toujours la même réponse à la question : « Qui vous a poussé là ? » — « L'esprit de Dieu, la volonté de Dieu. » — Et par-dessus tout, la défense des prédicants. Bâville, juriste savant, qui a fait ses études en Sorbonne, s'est mis au courant de la *Discipline protestante*, c'est-à-dire des règles qui gouvernent les Églises, le culte, consacrent le caractère du pasteur. Il demande au prédicant Colognac, l'un des compagnons de Vivent : « Qui l'a fait prédicant ? » — « Dieu et ceux qui l'ont entendu prêcher. » (C'est la tradition de l'élection par les fidèles, celle de la primitive Église et la marque de l'esprit démocratique qui est au fond du protestantisme.) — « Il a prêché sans mission, quoique la discipline de la R. P. R. le défende ? — Il a eu une mission extraordinaire dans un temps extraordinaire comme celui-ci. »

Puis, l'intendant dépouillant les correspondances pouvait rencontrer des lettres de paysannes, comme celle de la mère du prédicant Gavanon à son fils dans sa prison, lui recommandant d'être « ferme et constant, de quelle mort qu'on voulût le faire mourir ». Elle ne le verra plus, mais « son père le viendra voir encore une fois qui sera le dimanche suivant si l'on ne l'a pas conduit à Montpellier ». (Le voyage, long et cher, dépassait les ressources des pauvres gens.)

Qu'avaient donc ces « *fols* que l'on arrête » (c'est le terme de Bâville), pour s'exposer à de tels châtiments « *sans nécessité* » ? Et l'on voit le descendant de cette famille de Lamoignon arrivée aux plus hautes charges par la bonne économie d'un mérite correct, trouvant dans la religion un règlement et une discipline d'existence bien ordonnée, avec assurance prise sur la vie future, devant

ces âmes pieuses et neuves, quasi enfantines. Ce sont, en effet, des *fols*, d'une folie que Bâville ne peut comprendre : la folie de la croix. Ceci diminue sa responsabilité.

Il connaissait pourtant ses auteurs ecclésiastiques et ses Actes des Saints. Ce sont nos Saints, à nous. Faut-il dire qu'ils ont trouvé leurs Bénédictins, mais peu de fidèles?

Ils ont pourtant sauvé le protestantisme, ces humbles et ces vaillants, qu'ils aient eu l'âme violente d'un Vivent, ou l'âme tendre et héroïque d'un Brousson, et, avec le protestantisme, ses principes de liberté.

Et cette œuvre, c'est, pour la plupart, ici, à Montpellier, siège de l'intendance qu'ils en ont trouvé le terme, soit aux abords de la croupe alors buissonneuse du Peyrou, soit sur les grands espaces de l'Esplanade. Là, leurs yeux mourants pouvaient, avant de se clore, recevoir une fois encore l'impression de ces horizons de montagne où s'était exercé leur apostolat ; de ces sommets forestiers où avait retenti leur voix avec le chant des psaumes ; de ces plaines qu'ils avaient ensemencées des « paroles de vie ». Mais sans doute leur vision était-elle plus haute, vers ces demeures suprêmes que leur foi leur figurait.

La litanie si longue, si uniforme de leurs condamnations semble ne pas fatiguer leur juge ; à peine, de temps en temps et sur le tard, quelques signes de lassitude et de dégoût. En 1702, par exemple : « Croyez, Monseigneur, écrit-il à l'évêque de Nîmes, le bel esprit Fléchier qui avait su autrefois raconter en style badin les horreurs des Grands Jours d'Auvergne, croyez que c'est un métier bien ennuyeux, surtout quand on l'exerce depuis dix-sept ans. » Mais c'était le service du Roi et de l'Église. Il a aussi quelques expressions de pitié, mais inspirées surtout par l'état économique du pays que troublent toutes ces affaires. Moins simpliste que Noailles qui proposa un moment de dépeupler les Cévennes « pour en améliorer l'esprit », il y établit des bureaux de charité. Ne fallait-il pas empêcher les sujets du roi de mourir de faim dans leurs paroisses ruinées ? Il se souviendra pourtant plus tard de l'idée de Noailles, essaiera de l'appliquer dans le haut pays.

IV

Car sa rigueur, qu'il croit de devoir religieux et surtout administratif, ne se tempère point, même quand un souffle plus humain semble un moment toucher la cour. On le vit dans l'affaire de 1698-99 où le Conseil royal, après la déception provoquée parmi les protestants par les clauses de la paix de Ryswick et la perte des espérances conçues dans les rangs de leur élite, put cependant constater que les réfractaires demeuraient fermes en leur foi et que les Nouveaux Convertis eux-mêmes employaient tous les moyens en leur pouvoir pour éluder l'assistance à à la messe, l'acte décisif et le symbole en lequel vivait et dogmatisait l'Église ennemie.

Consultés officiellement sur la question de l'assistance à la messe par contrainte, les instructions, les missions, la violence même ayant donné des mécomptes, les évêques de Languedoc, sauf un seul, se prononcent pour l'emploi de la contrainte. Et nous savons — les preuves en ont été fournies — que Bâville les a inspirés, a été derrière eux. Sous sa pression qu'ils furent, d'ailleurs, loin de récuser, après des siècles, sur la terre classique des Albigeois, revenait l'esprit de l'Inquisition pour hanter la conscience et diriger l'action du clergé catholique.

L'intendant alla encore plus loin que ce groupe qui n'osait pas, même en des écrits assurés du secret, hausser son zèle unitaire jusqu'à se faire ouvertement le contemporain intellectuel des primitifs Dominicains : non seulement il suggère au Conseil royal des concessions à l'autorité du Concile de Trente jusqu'alors repoussé de France, mais il pousse sa cruelle logique jusqu'à écrire dans un de ses mémoires adressés à la Cour : *l'effet de l'Inquisition a été heureux, puisque l'hérésie a été éteinte par ce moyen.* Et il est d'un intérêt parfois douloureux de voir, sur cette thèse, l'opposition qui se révèle entre le représentant du pouvoir civil, l'intendant, et le théoricien le plus illustre

de l'autorité religieuse à ce moment : Bossuet. Leur correspondance, comme le mémoire de l'évêque de Meaux, en font foi.

Celui-ci ne veut du roi qu'une ordonnance générale enjoignant à tous ses sujets indistinctement l'assistance au service public; à l'Église seule le droit de les en chasser pour indignité. C'est l'interdiction que son ministre lui réserve, comme gardien de l'intégrité des rites et de la pureté de la foi, compromis par eux, s'ils ne les acceptent dans leur cœur. Et si l'on réfléchit, la solution n'est pas moins dure aux contrevenants ; en l'état de la législation, c'est leur exclusion de la société civile comme de la société religieuse, sans violence déclarée, mais sans recours.

Bâville, lui, tient pour la légitimité, la nécessité d'une autorité qui assure l'unité confessionnelle, donc l'emploi du bras séculier. Bâville, c'est encore la théologie, mais la théologie armée.

Et la persécution recommença. Elle devait aboutir en Languedoc à la guerre des Camisards. Nous n'y entrerons point, les limites de cette rapide étude ne le permettant pas, sinon pour remarquer qu'elle fut l'aboutissement logique des principes appliqués. L'excès de la misère en pays cévenol, où les dévastations méthodiques empêchaient chaque année la formation des avances nécessaires à ces populations de paysans pour assurer la subsistance de l'année suivante, les jetait à une révolte que leur état d'esprit préparait sourdement.

Plus de moyen de vivre que par la prise d'armes. La désertion forcée du petit atelier de village s'y ajoutait avec la crise économique atteignant, par les ruines, les fuites à l'étranger et les bannissements, le travail industriel des villes. Et l'intendant s'en plaint à plusieurs reprises dans sa correspondance avec le Contrôleur général. La confiscation qui s'est élargie, des biens de consistoires, aux biens privés des réfractaires, la disparition des maisons de prière et des cimetières confessionnels et des tombes de famille où s'attachait autrefois la tradition

huguenote ont fait, d'une communauté religieuse, des groupes épars et clandestins, toujours sous la surveillance, l'espionnage et la terreur. Ainsi se soulevèrent des gens qui, pour la plupart, tombaient en priant Dieu d'éclairer leur roi.

Par-dessus tout, les causes morales, l'exaltation qui grandit avec le désespoir. Et l'on vit bien alors l'effet de cette rigueur maladroite qui avait privé ce peuple de ses pasteurs. A leur enseignement avait succédé la véhémence des prédicants et parfois des « prophètes », dont le fonds commun est surtout l'inspiration biblique, non point la mansuétude des préceptes évangéliques, le souffle pur, grandiose et doux qui traverse le Sermon sur la Montagne, mais les visions et les images terribles de l'Ancien Testament, cette farouche histoire des fléaux de Dieu. Et elles étaient dans leur cadre, au milieu de ces paysages bibliques, lumineux et austères que les Cévennes déroulent sur leur pentes entre les Causses et la Méditerranée. Les fidèles y *figuraient*, selon la méthode du grand Jurieu, leurs luttes, leurs souffrances, leur délivrance finale dans l'histoire du Peuple Élu, dans les chroniques d'Israël.

Quand on s'arrête au village de Mialet, lieu de naissance de Laporte, dit Rolland, l'âme intelligente et organisatrice du mouvement de 1702, et à ce mas Soubeiran, où la Société de l'histoire du protestantisme français a eu l'idée pieuse de fonder son *Musée du Désert*, on est frappé à l'aspect des habitations surbaissées, tassées l'une contre l'autre, comme si elles se défendaient ainsi par leur contact contre l'hiver des Cévennes, de ces demeures où la propagande intime, exaltée au cours des persécutions, gagna ainsi qu'une épidémie les paroisses rurales. Peu d'ouverture, à cette époque, de ce cirque fermé de collines vers le reste du monde. Nulle échappée que vers le ciel.

C'est là que Laporte, dit Rolland, le soir, lisait sa Bible, à la lueur de ces lampes qui ont gardé la forme primitive des luminaires trouvés aux catacombes romaines, et la Bible restée longtemps dans sa famille, conservée aujourd'hui par les soins de la Société de l'histoire du protestantisme français, porte encore, très visibles, l'usure et la

marque des doigts rudes qui l'ont feuilletée. Les traces apparaissent surtout au bas des pages qui appellent l'ire de Dieu sur les Ninive et les Babylone, persécutrices d'Israël, soulignent les cris d'Isaïe, d'Esdras et des petits prophètes, violents entre tous.

Un autre fait est pour attirer encore l'attention : l'insurrection a, pour principale source de recrutement, *la jeunesse des villages*, et des rapports de l'intendant et de ses subdélégués le disent. Où cette jeunesse s'était-elle instruite à la foi, le culte étant, depuis 1685, supprimé et les prédicants ne pouvant atteindre tous les fidèles? On n'avait donc pas « éteint l'hérésie » par le rasement des temples et le bannissement des pasteurs, pas plus que par les supplices. On en avait simplement rendu les foyers plus vivants par l'enseignement domestique, l'enseignement des parents, resté d'autant plus puissant qu'il était anxieux et secret, donné avec plus de sollicitude et de ferveur à l'enfant, soucieux de conserver, au creux de l'âtre familial, la flamme incertaine sous le vent des persécutions.

Car leur religion était tout pour ces pauvres âmes, la seule force éducatrice et consolatrice ; et les fidèles lui restaient attachés, dans leur horizon borné, comme à leur seule raison d'être par l'espérance qu'ils en recevaient.

C'est pourquoi les précautions prises contre un soulèvement à la fin prévu par l'intelligent et dur intendant servirent de peu, et les forts qui, par Nîmes, Alais, Saint-Hippolyte devaient tenir en échec les Cévennes, et même les soixantes routes qui devaient porter au cœur des montagnes les milices avec les bombes ; ni la disproportion bientôt atteinte entre l'effectif des troupes royales et une poignée d'insurgés. L'audace des Camisards, leur science des raccourcis en un pays fort boisé alors firent d'eux pendant près de deux ans les vainqueurs d'un lieutenant royal et d'un maréchal de France et rendirent près de deux ans inutile la sauvagerie de la répression. Il y fallut les talents de Villars et surtout sa diplomatie, non exempte de quelque supercherie.

Le mouvement était arrêté et les Cévennes à moitié désertes; le protestantisme semblait anéanti sur notre sol. Mais l'Eglise du Désert allait renaître, de cette renaissance si heureusement mise en lumière par M. Edm. Hugues. Contre elle s'étaient armées toutes les puissances du temps, l'administration, la justice, le clergé, l'armée, le roi lui-même. On avait pour quelques années fait la solitude, non l'obéissance.

Que la paix du passé descende sur ces souvenirs! Le principe du protestantisme est actif, ne s'attarde pas à la mort. Bien des épreuves l'attendaient encore. Il les a surmontées. Car, s'il puise dans ses traditions l'attachement aux énergies défuntes, il sait que l'avenir est fait de foi et de raison en même temps.

Quand le tout puissant Bâville, vieux, affaibli et sourd obtint sa retraite en 1718 et revint à Paris, c'était lui, le vaincu, et, avec lui, dans l'avenir, le principe de l'intolérance.

L'expérience manquée de l'unitarisme violent valait, d'ailleurs, pour un enseignement plus général et plus haut que ne le commande le respect de tout dogme et de toute pratique sincères, mais transitoires et passagers de leur nature. Elle valait et porta plus tard témoignage pour les droits permanents de la conscience et de la pensée.

Allocution de M. Édmond Hugues.

LE MUSÉE DU DÉSERT

Mesdames, Messieurs,

Hier, Claude Brousson. Aujourd'hui, Cambolive. Le pasteur et l'avocat. Mais tous les deux, par leurs origines, appartenant à cette forte race de juristes pour qui le Droit seul, est déjà une religion. L'un et l'autre marchant, la tête haute, sous la persécution, le premier jusqu'à la mort et le second jusqu'à l'exil. Enfin, vous venez d'entendre, il y a quelques instants, avec la hauteur d'esprit et l'impartialité qui sont la marque de l'historien, quelle fut l'œuvre d'impitoyable répression de l'intendant Bâville dans notre province du Languedoc.

Ne croyez pas que cette répression ait été isolée. Elle fut la même dans tout le royaume. Les instructions de la cour étaient uniformes. Tous les intendants furent en France des Bâville.

Depuis la Révocation jusqu'à l'édit de Tolérance, — un siècle — on compte plus de 300 assemblées du Désert surprises et dispersées par les soldats; — plus de 100 prédicants, ou pasteurs, mis à la question, roués, brûlés vifs, ou pendus; — plus de 60 prédicants condamnés aux galères; — un nombre considérable de religionnaires condamnés à mort et pendus, comme leurs conducteurs spirituels; 67 cadavres traînés sur la claie et jetés à la voirie; — plus de 4 000 de vos pères envoyés aux galères; — des centaines d'enfants arrachés à leurs parents et enfermés dans les couvents; et l'on vit toutes les routes du royaume couvertes de fugitifs, et toutes les prisons, — toutes, — remplies de prisonniers et de prisonnières.

Quel est, Messieurs, le parti philosophique, religieux ou même politique qui, sur notre sol de France, labouré

par tant de luttes, ait jeté une semence et fait lever une telle moisson de héros? Quel est le parti qui ait plus souffert que le nôtre, dans son cœur et dans sa chair, qui ait témoigné de plus de constance dans ses desseins, de courage pour leur réalisation, et qui ait versé, avec plus de résignation, son sang généreux pour sa foi et pour le triomphe de la liberté?

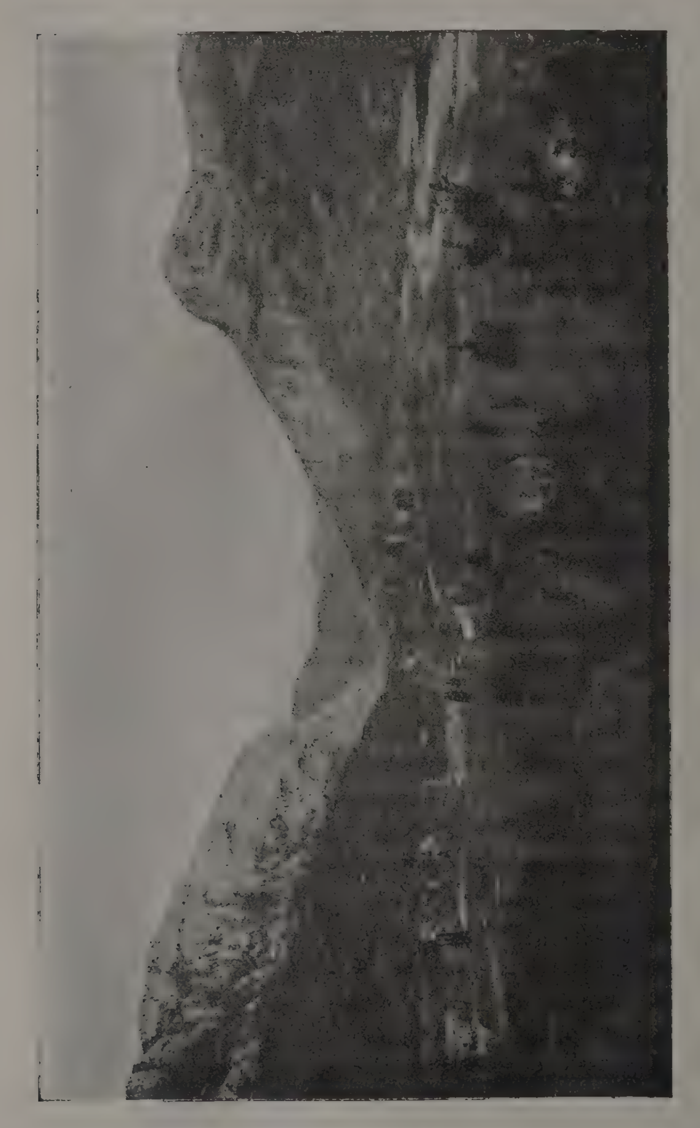
Protestants! permettrez-vous que les noms de nos martyrs demeurent ensevelis dans la poussière des archives? Permettrez-vous que tout ce qui reste d'eux, pauvres et rares reliques d'un grand passé, soient dispersés par le temps ou disparaissent par l'incurie des hommes?

Le croire, ce serait vous faire injure.

Vous avez tous lu le conte de l'écrivain anglais, où revient, comme une instante prière contre l'ingratitude filiale, cette phrase : « Seigneur, conservez-nous la mémoire »! Et vous êtes, certainement, de ceux qui, au plus profond de leur cœur, portent cet impérieux besoin qui jette les foules dans les nécropoles et les inclinent devant les tombes ou devant les monuments du Souvenir.

Sur les premières pentes des Basses-Cévennes, au bord de l'un des gardons qui descendent de la haute montagne, entre Anduze et ce village de Mialet, dont un jour, Bâville fit enlever et transporter la totalité des habitants, se dresse sur un piton, un pauvre hameau de quelques feux : le mas Soubeyran. Maisons rares et grises, construites sur le roc, serrées et tassées l'une contre l'autre, dans l'enchevêtrement que créèrent l'étroitesse de ce plateau et l'augmentation des familles, et dont la construction même raconte la vie de ceux qui les habitèrent, et cet ancien esprit de famille qui voulait que l'on vécut à côté de ceux qui y vieillissaient, maisons qui s'agrandissaient, selon les besoins, enjambant les unes sur les autres, ou séparées par des courettes sombres, ou des ruelles où deux hommes ne peuvent marcher de front et que relient entre elles des passages en planches ou des arceaux bas en pierres décharnées. Tout autour du hameau, surplombent les montagnes autrefois couvertes de chênes verts, de len-

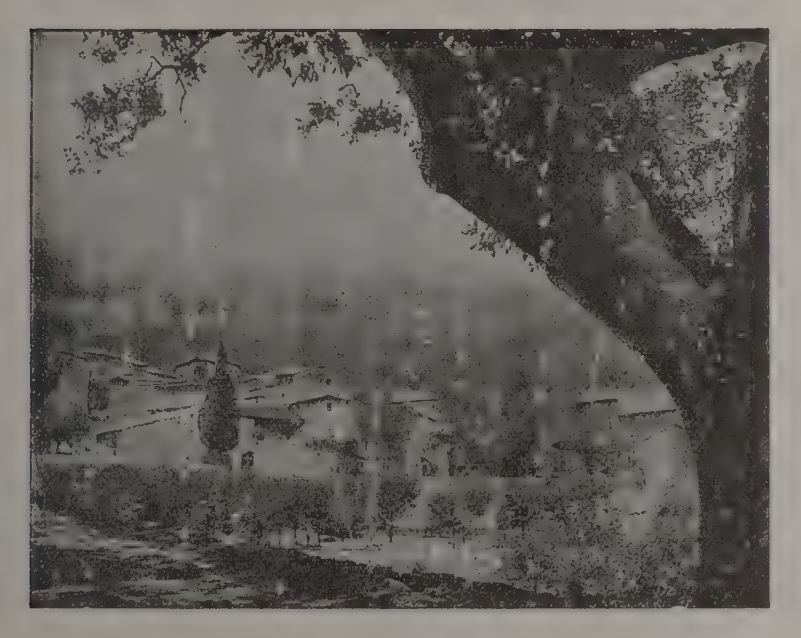
tisques et d'arbousiers. Il n'y a plus, aujourd'hui, que des chênes. Les sommets sont déjà déboisés et les orages



PANORAMA DE LA VALLÉE D'ANDUZE

d'automne les ont zébrés de calanques blanches. De ci, de là, dans les plis du terrain, quelques mauvaises parcelles

de terre sont âprement cultivées, et d'épaisses murailles de pierre, dont un effort que rien ne rebuta purgea le sol arable, en marquent les limites. Des sentiers, des raidillons, d'étroits chemins cloutés à la romaine, servent à l'exploitation des bois. Paysage austère, solitaire et mélancolique. Il faut le soleil et les souvenirs de l'histoire pour le transformer en beauté.



LE MAS SOUBEYRAN

Saluez, Messieurs. C'est ici, dans ce hameau, que vécut toute une famille de héros, et que naquit en 1680, Pierre Laporte, celui qui illustra le nom de Laporte, Roland, le grand chef camisard.

Et c'est dans une de ces pauvres maisons que M. le président de la Société de l'histoire du protestantisme français, M. Frank Puaux, a formé le projet de créer un Musée, en me donnant la joie de m'associer à la réalisation de son dessein. Un musée! Le musée du Désert de France! Le musée de nos deuils et de nos gloires, où

seraient recueillis, mis à l'abri, et montrés, comme un vivant exemple, les souvenirs de ces temps tragiques, où nos pères, soldats de la justice, luttaient et mouraient pour la liberté de conscience.

Les admirateurs des hommes de génie qui charmèrent ou émurent nos cœurs n'ont-ils pas réuni, dans les maisons où ils vécurent, les chères reliques qu'ils avaient laissées? L'Angleterre n'a-t-elle pas la maison de Shakes-



LE MUSÉE DU DÉSERT

peare, et l'Allemagne celle de Gœthe, la France celle de Lamartine ou de Hugo?

Les peuples n'ont-ils pas voulu, telle la Suisse, conserver le souvenir des héros de leur indépendance? Les Etats-Unis ne viennent-ils pas d'inaugurer un temple de granit sur l'emplacement de la pauvre maison de bois où naquit Lincoln? La Hollande ne conserve-t-elle pas sur les étagères d'une vitrine, placée dans la cellule où fut enfermé Cornelis de Witt et d'où il ne sortit que pour aller à la mort, les quelques objets qui ont appartenu à

cette noble victime des intrigues politiques et des passions populaires? Dans nos écoles, où se conserve toujours allumé le culte de la patrie, n'a-t-on pas réuni, accrochés aux murs des salles d'honneur, les souvenirs qu'ont laissés — croix d'honneur, épaulettes, sabres brisés — ceux qui moururent pour elle? A Paris n'a-t-on pas groupé dans l'un de nos musées tout ce qu'une reine, plus illustre par sa fin tragique que par sa vie, a aimé, a



LA CUISINE DU MAS SOUBEYRAN

touché, a tenu dans ses mains, et a laissé à la vénération émue de ceux que son infortune a groupés dans un même culte du souvenir? (1)

Pourquoi, serions-nous, Protestants, moins fiers et moins soucieux de notre grand et tragique passé?

(1) Dans un ordre parallèle d'idées, la France entière, comme l'Allemagne, la Suisse, la Suède, a fondé et fonde, chaque jour, de nombreux musées de la tradition régionale où se conservent les vieux usages, les costumes locaux, les métiers et les différents cadres entre lesquels s'est écoulée l'existence des aïeux. La Provence a ouvert la voie avec son *Museon Arlaten*, dû à l'initiative de Mistral. La Champagne a son musée régional de Reims. La Lorraine fonde le sien à Nancy. A Strasbourg se trouve le musée Alsacien. Citons encore les musées de Quimper, et de Keriolet, ceux de Niort, de Brive, de Périgueux, de Honfleur, et le château féodal de Gaston Phébus à Mauvezin-de-Bigorre.

La grandeur durable d'un peuple se mesure au culte qu'il a de ses souvenirs. Les souvenirs sont des morts dont il serait impie de jeter la poussière au vent. Et je m'approprie cette phrase d'un de nos écrivains. C'est là que se prépare « l'héritage des vertus dont il faudra qu'à notre tour, sous peine de déshonneur, nous transmettions à nos fils le vivace dépôt. »

Vous venez d'entendre parler, hier, de Claude Brousson. Qui ne voudrait posséder, voir, toucher, comme les plus précieux objets de vénération, les livres qui se trouvaient dans sa valise au moment de son arrestation? Et de quelle émotion n'est-on pas saisi lorsqu'aux archives de Montpellier, dans le fonds de l'Intendance, on retrouve le rabat de pasteur, jauni, reprisé, attribué à ce grand Juste, ou, de toute façon, si on le conteste, ayant appartenu à un de nos prédicants condamné à mort!

Armes des Camisards, — livres plus forts que les armes ; — Bibles et psautiers de nos aïeuls, — Complaintes diverses des martyrs, — Gravures, — Chaires du Désert, — Méreaux, — Nappes et Coupes de Communion, — Actes de l'Etat civil, — Croix huguenotes, — Premiers sermons du désert, — l'épée de Cavalier, la Bible de Roland « Serviteur de Dieu »... nous avons voulu sauver de la destruction ou de l'oubli, et réunir dans un même local, réputé déjà par lui-même, tout ce que nous possédons et retrouverons de cette glorieuse histoire, et les présenter, dans un cadre historique, à la filiale piété des héritiers de cette longue procession de martyrs.

O peuple, n'oublie pas ce que tes yeux ont vu!

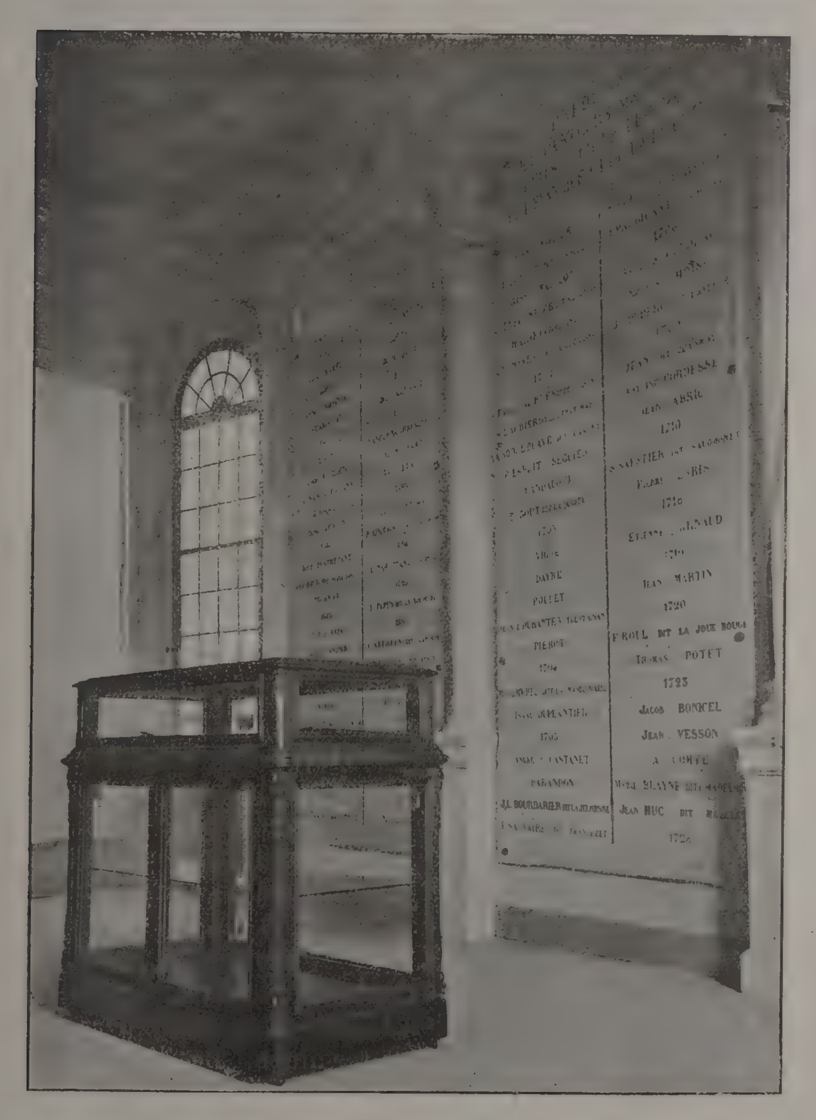
Mais notre projet, Messieurs, est devenu plus grand.

Si l'histoire est un témoignage, elle doit être aussi un hommage des vivants à ceux qui sont morts.

Un peuple s'honore en honorant ses héros. Une religion s'honore en honorant ses martyrs.

Dans ces montagnes cévénoles, centre de la résistance morale d'un peuple, foyer toujours allumé des plus rares vertus, pépinière des prédicants et des pasteurs qui n'ont cessé, depuis la Révocation, de se répandre sur le sol de

la patrie pour y maintenir la Réforme française, nous



LA SALLE DES PRÉDICANTS

voulons élever un monument, non pas digne de nos martyrs, car ils étaient des modestes, des simples et des

humbles, mais digne de notre filiale reconnaissance.

Toutes les patries ont leurs Panthéons. Toutes les places publiques du monde civilisé sont ornées de statues et de temples, juste hommage que la postérité élève à ceux qui ont agrandi par leur génie ou leurs vertus le patrimoine des hommes. Et sur les arcs de triomphe,

Monceau de pierre assis sur un monceau de gloire, l'histoire a gravé les noms des héros dont se glorifient les peuples.

Les héros de la foi marchent au premier rang avec ceux de la patrie ! Cependant, que voyons-nous? Calvin, dont la grande figure domine son siècle n'a pas de statue sur la place de la Sorbonne. Sur la maison où est né, à Villeneuve-de-Berg, Antoine Court, le restaurateur du protestantisme, il n'y a pas même une plaque de marbre qui rappelle les dates de la naissance et de la mort de ce grand homme. Nîmes n'a pas élevé un monument aux Rabaut. Dans toute la France protestante, on ne connaît qu'à Paris, au chevet de l'oratoire du Louvre, la statue de ce grand français, Coligny.

« C'est le malheur du protestantisme en France, écrivait un jour le prince de Broglie, d'y être toujours comme un étranger récemment naturalisé. »

Voulez-vous continuer de justifier cette affirmation?

Relevez-donc enfin la tête, protestants français, vous qui avez donné à la France le plus populaire de ses rois, et qui lui avez conquis au prix de tant de souffrances et tant de sang la première de ses libertés, la liberté de conscience?

Nous ne portons aucun défi. Nous ne rêvons pas non plus d'élever un Panthéon. Nous voulons simplement, aujourd'hui, comme il convient à notre trop grande modestie, édifier quatre salles, l'une à la mémoire de nos prédicants martyrs — elle est terminée, Messieurs, — l'autre à la mémoire des prisonnières du Désert, — la troisième à la mémoire de nos quatre mille galériens et la quatrième à la mémoire de nos réfugiés.

Je connais les objections. Quand M. Bersier projeta d'élever un monument à Coligny, « on s'étonne, s'écriait-

il, que nous voulions honorer sa mémoire et lui élever une statue ! Il ne faut s'étonner que d'une chose, c'est que la France ait si longtemps tardé à l'ériger ».

Ce sont aujourd'hui les mêmes objections.

A ceux qui craignent, ou qui font semblant de craindre que l'on ravive de vieilles blessures, nous répondrons que deux siècles de pardon pèsent, de tout leur poids, sur le passé.

A ceux qui, les yeux fixés sur les charges matérielles et les besoins journaliers de notre Eglise, objectent que les vivants ont plus besoin d'eux que les morts, nous répondrons qu'il s'agit, au contraire, d'exalter l'âme huguenote — témoin ces immenses assemblées qui depuis trois ans se réunissent périodiquement au Désert — et que cette âme élargie, purifiée, fière de ses origines et consciente de son avenir, sentira alors avec plus de force les devoirs que nous imposent les exigences du présent.

Quant à ceux dont l'égoïsme satisfait et l'indifférence oppose d'inutiles paroles et se masque de vaines raisons, pourquoi répondre? La caravane passe. L'idée suit son chemin.

Messieurs, je vous demande de nous donner, sans marchander, votre concours.

Marchez avec nous. Il faut que notre œuvre soit l'œuvre du protestantisme tout entier, l'œuvre de toutes les Églises. Apportez-nous votre obole : l'intention grandira l'offrande Hommes d'affaires, agriculteurs, commerçants, hommes de robe et d'épée, savants, lettrés, parlementaires, vous tous, fidèles de notre glorieuse église de France, rappelez-vous votre dette aux ancêtres qui ont souffert et qui sont morts pour faire de vous ce que vous êtes. Apportez votre pierre au monument que doit élever notre gratitude! Il faut que sur le fronton de l'édifice, l'histoire puisse, bientôt. inscrire en lettres d'airain sur le granit :

A LA MÉMOIRE
DES MARTYRS DU DÉSERT
LES PROTESTANTS DE FRANCE

A la chapelle de l'Église évangélique, rue Brueys.

Le dimanche soir une nombreuse assemblée remplit de nouveau la vaste chapelle, encore toute neuve, qui a été élevée naguère pour cette congrégation, rue Brueys. M. le pasteur E. Ponsoye, entouré de son collègue, M. G. Atger, et des membres de son Conseil, MM. Jules Atger, Charles Benner, Adrien Burnand, Dr André Castan, Gaston Menier, Eugène Leenhardt, Henri Parlier, Alphonse Tissié, Charles Warnery, reçoit le Comité. M. le pasteur Ponsoye monte en chaire et prend la parole en ces termes :

Au nom du Conseil presbytéral de notre Église réformée évangélique, je viens exprimer une très cordiale et très fraternelle bienvenue à Messieurs les membres de la Société de l'histoire du Protestantisme français et à nos frères de l'Église réformée de Montpellier.

Messieurs les membres de la Société d'histoire, vous avez déjà accompli une grande œuvre. Les 62 volumes de votre *Bulletin* en sont le témoignage. Ils constituent une mine inappréciable de documents et de faits. Pour cette œuvre considérable, vous avez droit à toute notre reconnaissance.

Mais vous n'avez pas borné votre activité à un travail d'intérêt purement documentaire. Le passé de nos Églises est grand et glorieux : mais il ne gît pas tout entier sous la poussière des bibliothèques. C'est une force vivante, une tradition qui se continue. Vous êtes donc sortis de la tour d'ivoire et, à maintes reprises, vous vous êtes faits les défenseurs du Protestantisme. Contre Brunetière à propos de Calvin, contre Frédéric Masson à propos des édifices religieux, contre Émile Faguet à propos de l'affaire Calas, vous avez revendiqué la vérité protestante.

Et maintenant vous allez plus loin. Par votre musée du Désert par vos assemblées générales tenues l'an dernier au Mas d'Azil, cette année à Montpellier, vous vous mêlez à la vie même de nos Églises, vous vous faites les collaborateurs de ceux qui travaillent au réveil de l'esprit protestant.

Pour cette œuvre aussi, Messieurs, nous vous remer-

cions. Nous avons tant besoin d'apprendre à nouveau l'histoire du Protestantisme. Nous la savons si peu. Nous la savons si mal. Et elle a tant de choses à nous dire!

Le prêtre Jean Bion, aumônier des galères, qui, devant la constance et la piété de nos martyrs, devait se convertir au Protestantisme, dit que les plaies des forçats pour la foi furent autant de bouches qui lui annoncèrent la Vérité. « Leur sang prèchait; je me sentis protestant. »

Messieurs, montrez-nous la grande blessée, l'Église réformée de France. Montrez-nous-la, persécutée, traquée, agonisante. Découvrez-nous ses plaies, par lesquelles son sang, jadis, s'est épanché à grands flots. Et que ce sang prèche à nouveau. Qu'il nous incite à plus de fidélité, de consécration et d'héroïsme, pour le réveil de nos Églises et pour la gloire de Dieu dans notre patrie.

M. Frank Puaux remercie M. le Président d'avoir prononcé des paroles d'un caractère si élevé, si remarquable, qui ne pouvaient que toucher profondément ceux auxquels elles étaient adressées. Il veut redire à la Chapelle ce qu'il a dit au Temple. L'œuvre poursuivie par la Société de l'histoire du protestantisme français est celle de l'union entre les protestants dans la fidélité aux souvenirs de leurs Églises. Rien ne peut nous encourager plus à défendre une cause si juste, que l'accueil que vous nous avez réservé. Vous nous avez fait comprendre que le long et persévérant travail de notre Société devait avoir sa récompense, par le réveil de l'esprit protestant. Nous croyons, en effet, que, dans les temps difficiles que nous devons traverser, si l'esprit protestant, fait de droiture, de fidélité, de haute spiritualité chrétienne, inspire nos pensées et dirige nos actes, de même que dans le passé il a rendu nos ancêtres victorieux de la persécution, de même dans le présent il nous permettra de remporter la victoire sur l'incrédulité et l'indifférence. Nous vous aurons dû des impressions dont le souvenir ne saurait se perdre, et, pour nous remettre au travail qui nous est confié, celui de la défense de la Réforme française, votre approbation si autorisée nous est le plus précieux des encouragements, et nous tenons à vous en exprimer toute notre gratitude.

Dans la conférence qu'il prononça ensuite, M. Frank Puaux montra le pasteur du Désert commençant la lutte séculaire contre l'intolérance avec une foi invincible alors qu'à vues humaines tout

annonçait qu'il serait vaincu. Il opposa à la puissance sans bornes des persécuteurs ayant à leur commandement l'armée, le clergé, les parlements, la situation désespérée du pauvre pasteur, poursuivi, traqué, sous la menace du gibet et des galères. Il devient martyr mais déjà triomphe sur l'échafaud. Dans un rapide tableau le conférencier évoqua les jours de misère et de douleur qui suivirent la Révocation où les pasteurs, pauvres et nobles prédicants, errant de lieu en lieu, relevaient les faibles et adjuraient les persécutés d'être fidèles jusqu'à la mort. Aux jours de la guerre des Cévennes, il les montra priant à la tête des Camisards avant la bataille, louant Dieu après la victoire et mourant souvent avec leurs soldats. Lorsque la persécution atténue ses rigueurs, le pasteur du Désert réorganise les Églises afin d'assurer leur résistance à l'ennemi; c'est lui qui convoquera les synodes, vraies citadelles de la Réforme. Après avoir évoqué le souvenir de l'admirable Claude Brousson, M. Frank Puaux met en lumière l'action d'Antoine Court, le premier ouvrier de la restauration du protestantisme au XVIIIe siècle. Il montra, malgré les luttes incessantes, le pasteur du Désert ne se décourageant jamais et, comme le coureur antique mourant, transmettant le flambeau de vie au coureur qui atteindra le but. Rien de plus émouvant que ce combat entre le fort qui ne s'appuie que sur sa force et le faible convaincu que Dieu sait choisir les choses faibles pour confondre les fortes. Un siècle s'est écoulé, la Révolution française est commencée et M. F. Puaux montre, à la tribune des États généraux, le pasteur du Désert Rabaut Saint-Étienne vainqueur de l'intolérance et assurant le triomphe de la liberté de conscience. L'histoire du pasteur du Désert est une véritable épopée dont les protestants français doivent conserver pieusement le souvenir. En terminant M. Puaux rappelle que la pensée d'élever un monument à la mémoire des pasteurs du Désert rencontra à Montpellier le plus sympathique accueil et que, d'une manière très particulière, M. E. Leenhardt, l'éminent architecte, s'y associa en préparant les plans de la salle des prédicants. Aussi tient-il à lui exprimer toute sa reconnaissance.

M. le pasteur Bentkowski, par une fervente prière, termina cette réunion et la soirée s'acheva dans les salons hospitaliers de M. le docteur de Rouville qui avait eu la gracieuse pensée de réunir autour d'une tasse de thé et pour leur permettre de faire plus ample connaissance, ceux qui, au cours de cette journée, n'avaient guère eu que le temps de s'entrevoir.

A Aigues-Mortes.

M. le pasteur A.-P. Henry avait invité ceux qui désiraient, par une leçon de choses, fixer le souvenir de ce qu'ils avaient entendu, à faire, sous sa direction, un pélerinage à Aigues-Mortes. Une quarantaine de personnes s'étaient inscrites au temple de la rue Maguelonne et se retrouvèrent le lundi matin 10 novembre à la gare, pour gagner, à travers les vignobles dépouillés, par un pâle soleil d'automne, la cité de Saint-Louis, restée à peu de chose près, ce qu'elle était lorsqu'on y internait les saintes femmes qui donnèrent à la tour de Constance sa renommée symbolique. Il était plus de midi lorsqu'après avoir changé de train à Lunel et à Aimargues, nous atteignîmes les fameux remparts, véritable apparition du moyen-âge, où, grâce à l'invincible héroïsme de quelques pauves cévenoles, devait apparaître à la fin du XVIIIe siècle, l'aurore des libertés modernes.

Un modeste déjeuner nous réunit d'abord autour de la table du grand hôtel Saint-Louis. Je ne dirai rien des toasts inséparables de toute réunion de ce genre. Aussi bien nous avions hâte de commencer notre visite de la célèbre tour. M. le pasteur Henry qui la connaît à fond et aussi l'histoire de tous ceux qui y furent détenus, nous dirige et nous donne, chemin faisant, toutes les explications désirables. Arrivés tout en haut sur la plateforme de la lanterne qui la surmonte et qui servait de phare, nous voyons à nos pieds la petite cité telle qu'elle est représentée sur le cliché ci-joint exécuté d'après une aquarelle de 1830. Nous nous groupons finalement tous dans la célèbre salle des prisonniers où Mlle Lombard a situé son émouvant tableau, et là, autour de la margelle du puits qui communique avec les parties inférieures de la tour, en face de la célèbre inscription qu'on a entourée d'un cadre de fer, nous écoutons l'émouvante allocution que nous adresse M. Henry et qu'il a bien voulu rédiger pour que nous puissions la relire et la méditer :

MESDAMES, MESSIEURS,

Là une fenêtre, ici une pierre gravée. Par cette baie ouvrant sur la grande plaine, dix-huit camisards, au nombre desquels Abraham Mazel, s'enfuirent le 27 juillet 1705, pour s'en retourner vers la liberté et vers la mort.

Sur cette margelle, où vous pouvez encore lire l'inscription célèbre, vinrent s'asseoir pendant les longues heures de leur captivité, les pauvres prisonnières huguenotes dé-

6

tenues pour crime d'assemblée ou de mariage au désert.

Fenêtre et pierre résument en une saisissante leçon de choses les deux formes de la résistance protestante au XVIIIe siècle. Nous n'hésitons pas à le déclarer hautement, ces deux formes furent également légitimes. Oui, quand un monument de droit public, solennellement juré, déclaré irrévocable, perpétuel, et faisant partie intégrante de la bonne foi publique est renversé, ruiné, foulé aux pieds par celui qui a l'honneur d'en être le gardien, l'insurrection est un devoir sacré. L'insurgé, alors, n'est ni Cavallier, ni Rolland, ni Abraham Mazel. Ce n'est pas dans les gorges sévères des Cévennes qu'il faut le chercher, mais à Versailles, dans le palais et sur le trône royal. Le révolté, c'est Louis XIV. De tout notre cœur de Réformés, nous sommes avec ceux que la langue des persécuteurs appelait, en 1702-1705, les « scélérats attroupés en armes dans les Cévennes ».

Arrêtons-nous maintenant devant cette autre forme de la résistance huguenote que je vous indiquais tout à l'heure. Celles qui furent enfermées dans cette vaste salle, et qui y consumèrent une grande partie de leur vie, étaient de simples femmes du peuple, à la foi profonde et au courage invincible. Nous contemplons en elles, non pas l'héroïsme momentané du guerrier qui combat, qui tue et qui meurt, mais l'obstination admirable, la résistance, douce et prête à tout, de la conscience qui ne veut pas plier. Isabeau Menet, Marie Durand, cette dernière restée 36 ans captive, quelles figures touchantes dans leur lent martyre, pieusement accepté, courageusement subi !

Je lisais, il n'y a pas longtemps, dans un beau livre sur la Camargue, qu'un jour, le grand Mistral vint visiter la vieille forteresse avec quelques dames appartenant à la société protestante de Nîmes. Comme le poète les voyait émues jusqu'aux larmes, il voulut savoir la cause de leur émotion. Alors quelqu'une lui raconta ce poème incomparable de la fidélité... « Ces femmes, ô poète, lui dit-elle, ce sont nos Saintes Maries à nous ! »

Mesdames et Messieurs, dans un temps comme le



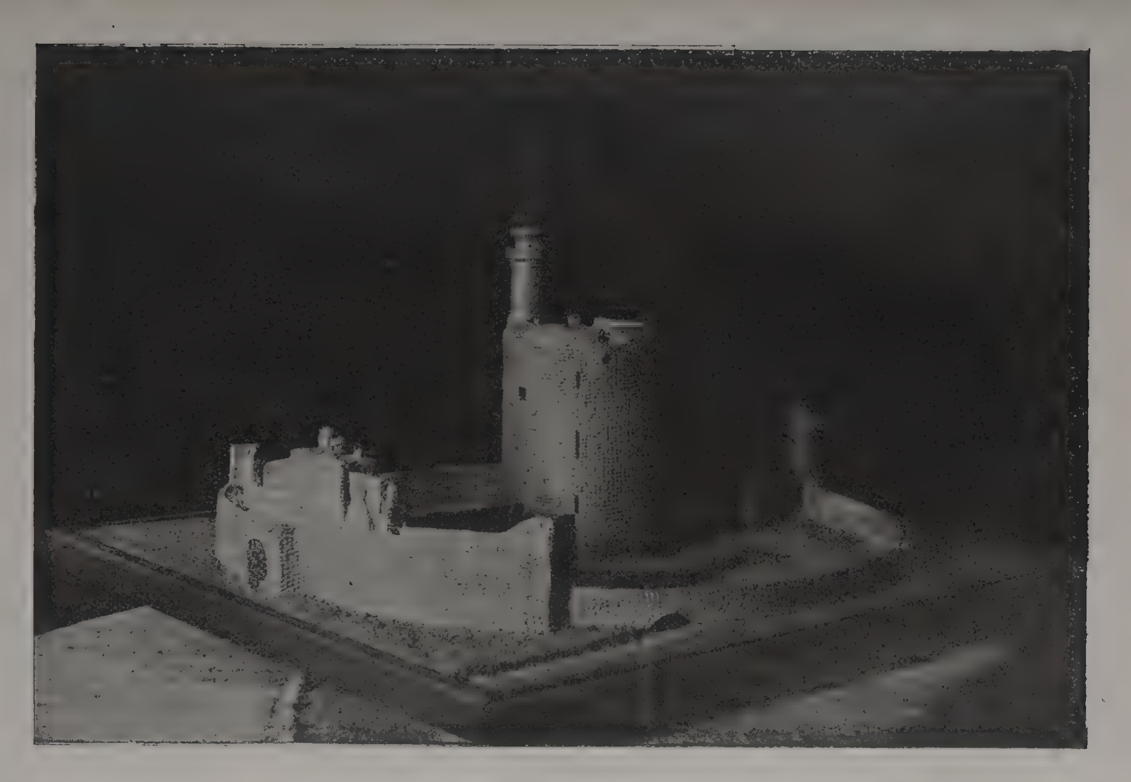
A Porte [illegible] . B Tour de la Reine ; [illegible] St Antoine ; D Sudouest E porte Montpellier , Vue d'Aiguesmortes prise sur la Plate forme du Phare de la Tour de Constance 1830.
G porte marine ; H Étang de la Ville ancien port ; I Roubine port actuel.
1 Casernes, 2 Château 3 Cathédrale, 4 Jardin du Gouvernement, 5 Place d'armes .

F Tour des Bourguignons Salées . [illegible]
[illegible]

nôtre où nous voyons avec tristesse un si grand fléchissement des consciences, un si criminel oubli d'un passé qui fut très grand, c'est ici, devant cette pierre, qu'il faudrait conduire tout le protestantisme contemporain, pour qu'il se repente et se ressaisisse, pour qu'enfin le cœur des enfants soit ramené vers les pères.

Je n'oublie pas que la plus grande partie de ceux qui m'entourent aujourd'hui appartient au protestantisme montpelliérain. Aussi leur citerai-je parmi les captives, une montpellieraine, la veuve Verchant, qui fut incarcérée ici, pour avoir reçu chez elle le culte étrange de la secte des Multipliants en 1723. C'était, on vous l'a dit, le dernier terme de l'évolution, ou si vous préférez, de la décadence du prophétisme cévénol. Une autre tour de l'enceinte d'Aigues Mortes, la tour des Masques, reçut à quelque temps de là, un des représentants attardés de ce singulier phénomène religieux, Maroger de Nages. Il voulut s'enfuir, mais la corde qu'il avait fabriquée avec ses draps de lit cassa pendant la descente, et Maroger fut retrouvé, le lendemain, les reins brisés, au pied de la muraille.

A quel régime étaient soumises les prisonnières de la Tour de Constance? Comme elles n'appartenaient pas à la classe des puissants de ce monde et que les frais de procédure avaient épuisé le peu de bien qu'elles pouvaient avoir, elles étaient, comme on disait alors, *au pain du Roy*. Les prisonniers de droit commun, ou les jeunes gens de mœurs légères, — ceux-ci entretenus sur des fonds versés par leur famille, — trouvaient bien dur le régime des prisons, et les détenus de Brescou, de Ferrières, de Beauregard et de Carcassonne se plaignaient amèrement. Si vives furent leurs réclamations, que l'Intendant fit procéder, en 1758, à une visite générale des prisons. Le carton C. 122 des Archives de l'Hérault a conservé cette enquête d'une façon très complète. Vous ne serez pas surpris de m'entendre dire que j'ai cherché avidement ce qui avait trait à nos prisonnières d'ici. Leur liste est là, elles ont été interrogées, elles aussi, mais pas une plainte, pas une réclamation n'est sortie de leurs



LA TOUR DE CONSTANCE COMME ELLE ÉTAIT AUTREFOIS

lèvres. Que « le pain du Roy » soit bon ou mauvais, abondant ou rare, elles acceptent cela comme le reste. Nos héroïques huguenotes sont au-dessus des plaintes. En toutes circonstances, elles gardent leur indéfectible sérénité. La paix de l'âme dans le sacrifice accepté suffit à tout. Et cependant, il y eut quelqu'un qui se plaignit parmi ces captives. C'était une catholique, quelque intrigante, enfermée là par erreur, pour un tour de Scapin joué de compte à demi avec un abbé. Elle représenta aux commissaires qu'à vivre ainsi avec « les femmes calvinistes » son âme courait de grands périls, qu'elle était privée d'entendre la messe. Aussitôt les commissaires d'en écrire à Mgr l'Intendant, et celui-ci de prendre des mesures, car on ne peut sans péché laisser cette blanche brebis dans un aussi dangereux bercail !

Je ne voudrais pas finir cette allocution déjà trop longue sans rappeler, en ce lieu même, un des plus nobles traits de l'histoire du XVIIIe siècle. En 1769, le prince de Beauvau visite le donjon où nous sommes aujourd'hui, et touché de la misère et de la fidélité des pauvres prisonnières, sans se soucier des conséquences qui pouvaient en résulter pour lui, il donna l'ordre d'ouvrir cette sombre cage. Beauvau était un de ces nobles du siècle brillant et frivole, tout imprégné de l'esprit de l'*Encyclopédie*. Siècle à qui il sera beaucoup pardonné, car il a achevé l'œuvre de nos pères et brisé à jamais le prestige et le pouvoir de l'Église persécutrice et du despotisme, son serviteur.

Recueillons-nous, Mesdames et Messieurs, et dans ce sanctuaire de la patience et de l'énergie réformées, unis par les liens du cœur à ceux qui résistèrent par les armes, à celles qui persévèrent dans les larmes, faisons monter vers Dieu notre pensée pleine de reconnaissance : « Non pas à nous, Seigneur, mais à ton nom soit la gloire ! » Pour l'épée vengeresse de Cavallier, pour la ténacité héroïque de Rolland, pour le courage calme et indomptable de ces saintes femmes, *laus Deo!*

M. Massip, le pasteur de la petite congrégation protestante d'Aigues-Mortes, débris d'une Église balayée par la Révocation,

prononce une fervente prière et nous fait ensuite visiter le petit temple situé en dehors de l'enceinte et qui fut inauguré le 3 novembre 1897. Nous profitons de cette occasion pour recommander à nos coreligionnaires de se procurer une charmante et intéressante brochure qui conserve le souvenir de cette inauguration. Le soir est venu et, pendant que dans l'obscurité et le silence s'estompent les immenses murailles, témoins muets de tant d'événements, de drames, de prières et de délivrances, nous regagnons la gare, et après les deux transbordements de rigueur, la ville, encore animée sous l'éclairage électrique, de Montpellier. — Espérons que les souvenirs évoqués pendant ces trois journées, inséparables pour chacun d'entre nous de celui d'une hospitalité aussi cordiale que bienfaisante, ne s'effaceront pas. Espérons même — ce n'est certes pas trop demander — que les protestants languedociens du xxe siècle tiendront à honneur de marquer, ne serait-ce que par une inscription à la place de l'Esplanade — où elle serait plus justifiée que celle consacrée à Jeanne d'Arc — et sur les murs de la Tour de Constance, le service rendu à notre patrie, par nos martyrs (1).

N. Weiss.

SÉANCES DU COMITÉ

---

18 novembre 1913.

Assistent à la séance, sous la présidence de M. Frank Puaux, MM. G. Bonet-Maury, E. Chatoney, J. Pannier, R. Reuss, E. Rott et N. Weiss. M. Fabre se fait excuser.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, le Comité accepte à l'unanimité le legs de la Bibliothèque Alfred André et décide que le bureau transmettra à la Préfecture de la Seine les documents réclamés par l'administration. Le president rend compte des réunions tenues au temple de l'Église réformée, à la chapelle de l'Église réformée évangélique de Montpellier et à la Tour de Constance d'Aiguesmortes à l'occasion de l'assemblée générale de notre Société. Outre le président et le secrétaire, notre collègue le général d'Amboix avait tenu à être des nôtres, et M. le pasteur Bertrand, de Castres, pour la prédication du dimanche matin au temple de la rue Maguelonne. Le public

(1) Voir pour les compte-rendus de nos journaux religieux, entre autres, celui d'*Evangile et Liberté* du 23 novembre 1914.

est venu très nombreux, tant à la conférence du samedi soir qu'à la prédication du dimanche matin et à la conférence du président à la chapelle le dimanche soir. La séance du dimanche après-midi au temple a réalisé l'union des cœurs huguenots sur le terrain de l'histoire et a été suivie sans défaillance pendant trois heures. Les psaumes 68, 74 et 81 ont été chantés avec beaucoup d'entrain et ont produit un très grand effet. Nous devons des remerciements au pasteur Henry qui en a dirigé l'exécution ainsi qu'à M. le doyen Gachon, M. l'avocat Mercié et M. E. Hugues pour leur participation à cette séance. L'excursion du lendemain lundi à Aiguesmortes, sous la direction et avec le concours très apprécié de M. le pasteur Henry et de M. Massip pasteur à Aiguesmortes, a réuni une quarantaine de participants dont quelques-uns du Gard. — M. Bonet-Maury et M. Pannier regrettent d'avoir été empêchés de se rendre à Montpellier, le premier par des conférences qu'il a données à Liège et à Gand sur Guy de Brès, le second par un engagement analogue à Maubeuge. Enfin la création et l'organisation du Musée du Désert sont de plus en plus appréciées dans tout le Midi et ont provoqué déjà quelques dons importants.

M. le docteur Malzac, de Lasalle a été amené, grâce à ce Musée, à écrire un livre complétant celui de M. Ch. Bost, sur *les Cachettes huguenotes des Cévennes* qu'il a pu retrouver, dans la région Lasalloise en particulier. Ce livre sera orné de plans et de photographies et sera mis en souscription au prix de 2 francs. Le *Bulletin* de novembre-décembre en encartera le prospectus et le recommandera. En outre le président pense qu'il convient que nous contribuïons aux frais de publication pour une somme de 150 francs à reporter sur l'exercice de 1914. Adopté.

Avant la clôture de la séance le secrétaire informe ses collègues qu'il vient d'apprendre que le dossier du legs Bertin a enfin été transféré au Conseil d'État.

Bibliothèque. — M. le pasteur Serfass a envoyé le fac-similé d'une lettre autographe de Calvin adressée à Vadian le 24 juillet 1545 dont l'original appartient au baron Carl Carlson Bonde, président de la 2e chambre suédoise, au château d'Eriksberg.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE
ET COMPTES RENDUS CRITIQUES

Les Prédicants protestants des Cévennes et du Bas-Languedoc (1681-1700) (1).

« Ces maudits persécuteurs ont fait un procès à ces pauvres « gens là pour les avoir trouvés assemblés au nom du Seigneur. » Ces simples mots de Pourtal, l'un des prédicants que suscita dans les Cévennes et le Bas-Languedoc la Révocation de l'édit de Nantes résument, en leur naïve briéveté, la crise traversée par l'Église protestante et la région entre 1685 et 1700. Il ne s'agit là, en effet, que d'humbles croyants et d'un grief confessionnel exposant les délinquants à des sanctions très dures. Mais il se trouve aussi que cet ensemble de petits faits, ces drames épars, ces dévouements obscurs à une croyance, la foi des hommes qui les inspirent et les groupent, sont un des éléments importants de notre histoire nationale et touchent à l'histoire générale. Sans l'héroïque et douloureux entêtement des prédicants et de leurs fidèles, le protestantisme disparaissait de ce sol où il avait jeté de si fortes racines et, avec le protestantisme, ses principes de liberté. Et, d'autre part, leur action se mêle par instant à la politique européenne.

Il fallait donc, pour en écrire les annales, pour les situer dans leur cadre splendide, mais si varié et si complexe dans son unité, un psychologue et un artiste, un critique informé et impartial — car l'apaisement n'est pas fait partout sur ces questions —, sympathique aussi à la cause des martyrs et à leur caractère.

Ce qui, dans le beau livre de M. Ch. Bost, impose d'abord la confiance, même à une rapide lecture, c'est précisément cet accord des qualités de critique impartiale et de sympathie. L'auteur, non seulement apporte la plus sévère méthode à la discussion des sources, mais garde le scrupule le plus rigoureux dans ses jugements sur les hommes. Quelle que soit son admiration pour ces proscrits et ces suppliciés, il ne dissimule aucune de leurs fai-

(1) Par Ch. Bost, 2 vol. grand in-8° de xx-478 et 668 p., Paris, Champion, 1912.

blesses qui furent souvent celles de leur temps ou l'effet de leur désespoir, ne couvre pas d'un voile complaisant les traces de sang là où elles apparaissent, et va jusqu'à établir les preuves avant lui mises en doute d'une connivence avec l'étranger que le plus grand des prédicants, le noble Brousson, admit un instant comme le dernier et unique moyen de rendre à ses frères la liberté de conscience.

Mais aussi conserve-t-il, par cette observance de justice et cette franchise, le droit et le pouvoir de nous émouvoir. Ces hommes qui s'immolèrent à une croyance et à une discipline, il les retrouve, d'autant plus expressifs qu'il a dégagé leur physionomie et leurs attitudes de la légende : il les connaît un à un et leur profession à chacun ; il les voit, il les écoute, même dans ce dialecte cévenol que son séjour en Cévennes lui a enseigné ; il les suit aux prêches nocturnes, aux refuges forestiers des montagnes et aux âpres cavernes où les traquent les dragons ; il les accompagne sur les routes poudreuses de la plaine, dans les ruelles des villes et les chambres secrètes où les cache la piété clandestine et anxieuse des fidèles, assiste à leurs supplices sur les places encombrées de soldats dont il a parfois surpris les propos, et recueille leurs dernières paroles. Un sentiment intense de la vie circule à travers toute l'œuvre et anime ces groupes en mouvement que domine l'austère et passionnée figure de Brousson.

. Telle est la force d'évocation réalisée par une habitude familière du pays et des sources d'information. Que ces dernières aillent du *folk-lore* huguenot, des livres et des mauuscrits contemporains du drame aux travaux les plus récents, M. Bost a tout exploré, tout comparé et critiqué pendant des années, scruté les interrogatoires et les procédures dans leurs minutes aux archives de l'Hérault (série C, Intendance), compulsé les pièces de la collection Antoine Court, de Genève, les recueils de documents conservés par la Société de l'Histoire du Protestantisme français, les archives de nombreuses communes cévenoles. On y doit sans doute regretter l'appoint qu'auraient pu fournir les Archives de la Guerre et la série T T des Archives Nationales et la contribution trop faible demandée à la Bibliothèque Nationale (fonds mss), tout en faisant observer que les notions les plus abondantes sur ces affaires qui sont locales proviennent surtout des instructions menées par l'intendance de Languedoc ; mais la connaissance de leurs rapports avec l'histoire générale y eût sans doute gagné quelques précisions.

Cette réserve, qui ne touche d'ailleurs qu'à un complément de l'œuvre, en appelle une autre relative, non à son information, mais à sa composition — et peut-être était-elle impossible à éviter. Trop de richesses, d'où quelque encombrement : les *Acta* de ces

apôtres, comme les gestes de leurs persécuteurs, se répètent en leur multiplicité. C'est, dans le récit, une litanie uniforme de révolte et de répression, de temps en temps coupée par l'écho des guerres aux frontières. Et comme, pour la première fois depuis les traités de Westphalie, s'ajoutent à ces démêlés internationaux les questions religieuses, c'est aussi le tableau fragmenté des espérances qu'elles suscitent au cœur des persécutés, des mouvements qu'elles provoquent. Pouvait-il en être autrement? Si l'exposé en est moins didactique, n'est-il pas plus conforme à la réalité des faits en cette triste époque où l'intolérance suscitait à de bons Français des ennemis dans leur patrie, des amis au dehors? Et cet enchevêtrement d'héroïsme villageois et de grandes affaires européennes, c'est peut-être la vraie chronique des prédicants et de leurs auditoires errants.

Si donc on suit l'auteur on apprend d'eux-mêmes ce qui a fait la grandeur de leur rôle qu'en leur simplicité et leur désintéressement ils n'ont même pas soupçonnée : d'abord leur conviction que les « Assemblées » et le « culte public » sont la condition vitale de la vie religieuse, vieux principe de la primitive Eglise et de la démocratie huguenote qui leur a imposé leur « vocation ». Les pasteurs sont en exil. Qui dispensera au troupeau resté fidèle les « paroles de vie »? Et contre les arguties de Bâville, théologien et juriste qui a pris le soin de s'instruire dans les règles de la « discipline » protestante, les règles d'une confession violemment supprimée, ils trouvent la formule de justification, répondent avec l'un d'entre eux, Colognac, à la question de l'intendant : « Qui t'a fait prédicant »? — « Dieu et ceux qui l'ont entendu « prêcher ». — « Il a prêché sans mission, quoique la discipline « de la R. P. R. le défende »? — « Il a eu une mission extraordinaire dans un temps extraordinaire comme celui-ci. »

Il leur faut cette raison vis-à-vis d'eux-mêmes, de leurs frères, de leur Dieu. Car ils ont le respect du sacerdoce, une touchante timidité, ces hommes hardis, devant son caractère sacré. Sur cette conception du culte se fondera la renaissance des Eglises du Désert après la guerre camisarde. En l'attente de ce moment, ils sont bien les vrais pasteurs de l'Église, les seuls à sauver et à maintenir ce qui reste de foi, à manifester la vitalité interne de la confession proscrite.

C'est ensuite leur fraternité, leur entr'aide sans réserve, leur soin de se communiquer les instructions, les prières, les sermons nécessaires à l'édification des fidèles, de former des disciples, les plus cultivés enseignant les autres; leur émotion à reconnaître chez les plus humbles les *dons de l'Esprit*, *l'esprit de prière* chez un tout jeune, Papus de la Verdaugie.

C'est enfin et surtout le haut exemple qu'ils ont donné de

dévouement absolu, d'immolation de soi-même à une croyance, à un idéal, étroit, si l'on veut, et d'un mysticisme parfois enfantin, mais qui associait à tous les instants de leur vie la pensée et la vision de l'éternité. Voilà pourquoi passe, par moments, au cours de leurs heures inquiètes, un éclair de joie, d'allégresse et d'espérance à travers ces âmes religieuses et neuves. Il y a, çà et là, de bien belles études psychologiques dans leur histoire et de curieux exemples de la prise qu'un dogme peut avoir sur l'humaine nature.

Tous ces frères se ressemblent. Leur historien, qui connaît la famille, a établi pourtant entre eux des catégories, surtout deux groupes successifs. Le premier en date est celui des violents qui, sous les exécutions sommaires, les cruautés inattendues, rapides et répétées, ont voulu, aux occasions, rendre coup pour coup, celui de Vivent et de ses compagnons, Pourtal, Gay, La Rouvière, Couderc, les Plan, Gavanon, d'autres encore (1688-1693). Il a tristement démontré l'erreur initiale commise, entre autres, dans l'acte de Révocation : le bannissement des pasteurs, qui laissait à des volontés incultes et par là même parfois dangereuses l'action à exercer sur les classes populaires. Lorsque Vivent, si cruellement trompé par Bâville, se laisse aller à sa colère, avec ses compagnons, il croit sa vengeance d'ordre divin, en trouve la justification et la *figuration* dans les pages de l'Ancien Testament et les châtiments inspirés par le Dieu jaloux du vieil Israël. Ils se commit, de ce côté, des meurtres pour répondre à des massacres.

Mais combien est attachant le second groupe qui, de bonne heure se forma sous l'inspiration de Brousson, autour de lui, et comprit même quelques-uns des farouches révoltés des premiers temps. Il est peu de crises morales aussi émouvantes que celle de Brousson après la mort du rude Vivent. C'est un apostolat nouveau de cette haute conscience qui s'attriste et s'indigne devant le sang répandu, fût-ce pour la défense de la foi; c'est le sacerdoce « sans épée et sans autres armes », « sans autre glaive que la parole de Dieu », le sacrifice désormais accepté en paix, de sa vie à sa mission. Et « une nouvelle période religieuse commence pour les Cévennes ». L'action et la pensée de Brousson traversent ainsi tout le livre qui en reçoit une unité supérieure.

Mais, pur de toute violence, bien qu'il ait été d'abord entouré d'un groupe séditieux, Brousson ne fut-il pas coupable d'avoir comme Vivent et d'autres, « travaillé à l'entrée des ennemis en France » ? D'avoir préparé par ses conseils et ses indications les voies aux armées de la coalition qui, autour de Guillaume d'Orange, combattait l'absolutisme du roi de France, inquiétant hors du royaume, persécuteur au dedans? Ici la franchise et la

sincérité de M. le Pasteur Bost sont à relever autant que l'étendue et la sûreté de son érudition. Contre l'opinion professée jusqu'à lui par les historiens protestants et qu'expliquent, en dehors même de leur sympathie pour leur coreligionnaire, les relations contemporaines des événements, il a établi la réalité du fait, la connivence de Brousson avec les coalisés, sur des documents authentiques, comparés et critiqués sans faiblesse. La vérité a ses droits imprescriptibles. Charge-t-elle le héros du livre d'un irrémissible crime, en un temps où l'exaspération des consciences a pu voiler un instant l'image de la patrie? Et cette *trahison* de Brousson que les polémistes se plaisent à rappeler, exempte de toute visée personnelle, moyen extrême de délivrance pour ses frères, qu'il a voulu oublier dès 1692, qu'il n'a pourtant pas désavouée devant le supplice, ne s'abaissant point à mentir, est-elle comparable à d'autres *faiblesses* qui datent, par exemple de la Fronde et poussent dans les rangs espagnols, les armes à la main, un Turenne et un Condé? Leur ambition était moins pure, à ces grands seigneurs, proches ou lointains cousins du roi, et leurs intérêts de tout autre nature. Et Bossuet, pourtant, a-t-il été sans miséricorde pour Condé? Les panégyristes de Turenne, sans complaisance pour le révolté, transfuge à l'ennemi en temps de guerre?

Ces relations des prédicants avec l'étranger ouvrent largement l'œuvre de M. Bost sur les affaires générales de l'Europe, de 1686 à 1698 et y font apparaître, avec l'inlassable propagande de Jurieu et les délibérations plus incertaines et divergentes des Comités de pasteurs réfugiés, les tentatives d'intervention du marquis de Miremont et du duc de Savoie, les négociations auprès de Schomberg et de Guillaume III, les espérances si cruellement déçues qu'avaient fait naître le traité de Ryswick chez ces Protestants ne cherchant plus que dans les conditions de la paix les garanties de leur liberté de conscience, et finalement abandonnés par l'égoïsme des princes alliés.

Ils avaient pourtant obtenu, ces malheureux délaissés, qu'on se préoccupât d'eux, à la cour de France, où un moment, ils avaient été redoutés. Ce fut pour être invités, avec quelques ménagements passagers, après un nouvel et infructueux essai de dragonnades, à rentrer dans le sein de l'Église ennemie. Cet essai de « réunion » ne pouvait aboutir qu'à un échec (1698-1699). Non moins que le secret attachement des « Nouveaux Convertis » à la foi de leurs pères, l'actif enseignement des prédicants y avait pourvu.

Car, et c'est là le résultat le plus important de leur ministère que M. Bost rappelle pour le démontrer avec une originale évidence, ils avaient maintenu la piété au foyer domestique et

dressé le culte de famille contre l'école confessionnelle où la police de l'Église refoulait les enfants des « Nouveaux Convertis ».

Les pasteurs en fuite et les temples démolis, les assemblées publiques des Réformés écrasées, semblait-il, à jamais, toute manifestation de leur culte interdite par cette cour martiale en permanence qu'était le tribunal de l'intendant, il resta encore un enseignement protestant, clandestin, anxieux et d'autant plus prenant, celui du père et de la mère, des aînés groupés le soir autour de l'âtre familial ; l'enseignement qu'ils avaient eux-mêmes reçu du prédicant errant et qu'ils transmettaient à l'enfant comme un dépôt sacré.

Et quand, après le supplice de Brousson, après 1698, les prédicants se dispersent par la mort, les galères ou l'exil, ils ont déjà créé cette *jeunesse* protestante dont parlent les rapports des agents de Bâville et qui a traversé la tempête de la guerre camisarde, a rendu possible la reconstruction de l'Église huguenote après 1704, avec Pierre Corteiz, puis Antoine Court. Ils avaient interrompu la prescription de l'apostasie, assuré l'avenir.

Avec quelle théologie, quelle méthode, quelle discipline? M. Bost les dégage dans la dernière partie de son livre, comme une conclusion qu'appuient les pièces justificatives. Leur science profane est courte, sauf chez Brousson, « dont la valeur littéraire est en somme, médiocre »; leur érudition théologique est rudimentaire, « leur langage incorrect, parfois même barbare ». Mais ils parlent, comme ils agissent, avec le cœur, établissent comme loi la vieille discipline de la Réforme, et leurs rudes exhortations donnent un corps à la protestation de la conscience contre la contrainte confessionnelle. L'épopée de ces humbles et de ces ignorants a la valeur d'une morale de liberté.

Il faut savoir un grand gré à M. le Pasteur Bost pour l'avoir prouvé avec tant de poésie et de précision à la fois.

P. GACHON.

NÉCROLOGIE

Le Pasteur Auguste Chenot
(1850-1914)

Monsieur Auguste Chenot est décédé à Etupes (Doubs) le 6 janvier 1914 dans sa soixante-quatrième année. Il avait été successivement pasteur à Chenebier (1874-1879) à Héricourt (1880-1892) et à Alger (1892-1910). Sans rien négliger des devoirs de sa charge M. Chenot consacra une partie de sa vie à étudier et à raconter l'histoire des Églises luthériennes des seigneuries de l'ancienne principauté de Montbéliard. Il avait formé le projet de donner une nouvelle édition du « *Précis historique de la Réformation des Églises Protestantes dans l'ancien Comté de Montbéliard* » paru en 1841. Il n'a pu achever cette œuvre, mais il laisse de nombreuses notes qui seront utilisées par son fils, le pasteur d'Etupes.

Si M. Chenot n'a pas retracé l'histoire des Églises du comté de Montbéliard, il a pu, du moins, terminer celle de l'Église d'Héricourt dans les études suivantes :

« *Notice historique sur l'introduction de la réforme Religieuse dans les trois seigneuries souveraines d'Héricourt, de Clemont et du Chatelot adjointes au comté Montbéliard.* » (1881).

L'Église d'Héricourt au XVIIe *siècle* (1588-1676) (1906).

Charles Duvernoy, pasteur à Héricourt et à Montbéliard (1608-1676).

« *L'Église d'Héricourt de 1676 à 1789* » (1882).

« *Les Églises des Seigneuries de la principauté de Montbéliard pendant la Révolution française* (1889).

« *Notice historique sur l'exercice des cultes dans l'Église de Tavey* (Haute-Saône) (1565-1885) » (1885).

De l'exercice des cultes dans l'ancienne Église d'Héricourt, discours prononcé dans l'Église d'Héricourt dimanche 29 Avril 1888.

Plusieurs de ces monographies furent couronnées par notre *Société de l'histoire du Protestantisme français* et par la *Société d'Emulation de Montbéliard*.

Après avoir consulté les archives de l'Inspection de Montbéliard, M. Chenot put retracer la constitution administrative de son Église dans les deux opuscules portant pour titres :

« *De l'organisation administrative de l'Église luthérienne du*

pays de Montbéliard antérieurement à la loi du 18 germinal an X. » (1885).

« *De la réorganisation de l'Église luthérienne du pays de Montbéliard par la loi du 18 germinal an X* » (1889).

Il dressa ensuite le tableau complet du personnel ecclésiastique de la principauté dans une série d'articles parus dans *la Vie Nouvelle* (1887-1891), sous la rubrique *le livre des pasteurs et des paroisses du pays de Montbéliard.* » Il retraça enfin dans le même journal (1888) l'activité des « *anciennnes conférences ecclésiatiques du pays de Montbéliard* ».

Obligé par l'état de sa santé de quitter le pays de Montbéliard qu'il aimait tant, M. Chenot appelé au poste de pasteur luthérien d'Alger étudia l'origine des Eglises protestantes dans notre grande colonie africaine et publia successivement deux opuscules, l'un sur « *L'organisation administrative des Églises protestantes d'Algérie* » (1898), l'autre sur « *L'Église d'Alger* » (1903). Cette notice, ainsi que l'écrit M. le pasteur Paul Pfender dans *le Témoignage* (1) « est un véritable monument élevé à la mémoire du pasteur Dürr qu'on a pu appeler l'apôtre de l'Algérie. »

M. Chenot était un historien scrupuleux et impartial, il indiquait avec soin les sources consultées par lui, il citait les passages les plus importants des documents sur lesquels s'appuyait sa démonstration, aussi ses travaux méritent-ils une place d'honneur dans les bibliothèques des érudits et des chercheurs.

ARMAND LODS.

(1) N° du 16 janvier 1914. Consultez aussi la notice sur M. Chenot parue dans le *Courrier du Dimanche*, n° du 17 janvier 1914. M. le pasteur Bégou Bonnefon juge ainsi son ancien collègue : « L'abord réservé, presque timide de M. Chenot, cachait un cœur chaud dont on sentait le rayonnement bienfaisant, à mesure qu'on pénétrait dans son intimité. Sa prédication sobre, exempte d'effets oratoires, n'était cependant pas sans force. Luthérien convaincu, il était aussi et surtout profondément attaché à la croyance évangélique. »

Le Gérant : FISCHBACHER.

Paris. — Typ. PH. RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 3753.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS

…ut ce qui concerne la rédaction du *Bulletin* doit être adressé à M. N. Weiss, secrétaire de la Société, 54, rue des …-Pères, Paris (VIIe), qui rendra compte de tout ouvrage intéressant notre histoire, dont deux exemplaires seront …sés à cette adresse. Un seul exemplaire donne droit à une annonce sur cette couverture.

…e *Bulletin* paraît tous les deux mois, en cahiers in-8° de 96 pages avec illustrations. On ne s'abonne pas pour …s d'une année. Tous les abonnements datent du 1er Janvier et doivent être soldés à cette époque.

…rix de l'abonnement: 10 fr. pour la France, l'Alsace et la Lorraine; — 12 fr. 50 pour l'étranger; — 6 fr. pour les …urs, instituteurs, etc., de France et des colonies françaises; 10 fr. pour les pasteurs de l'étranger. — Prix d'un …o isolé de l'année courante et de la précédente 2 fr. et pour les autres années, selon leur rareté.

… voie la plus économique et la plus simple pour le payement des abonnements est l'envoi d'un mandat-carte au nom … Fischbacher, libraire, rue de Seine, 33, à Paris, ou de M. N. Weiss, secrétaire-trésorier, 54, rue des Saints-Pères, (VIIe), auquel doivent aussi être adressés les dons et collectes.

…ous ne saurions trop engager nos lecteurs à éviter tout intermédiaire, même celui des libraires.

…ES PERSONNES QUI N'ONT PAS SOLDÉ LEUR ABONNEMENT AU 15 MARS REÇOIVENT UNE QUITTANCE A DOMICILE, AVEC AUGMENTA-…, POUR FRAIS DE RECOUVREMENT, DE: 1 fr. pour les départements; 1 fr. 50 pour l'étranger.

…es chiffres sont loin de couvrir les frais qu'exige la présentation des quittances; *l'administration préfère donc toujours …les abonnements lui soient soldés spontanément.*



La notice sur la **Troisième assemblée du** **sert**, réunie au mas Soubeyran, le 7 septem dernier, vient de paraître, avec un compte-r de cette belle fête. Elle renferme les remarqu discours de MM. De Witt-Guizot et Doumer et reproduit l'émouvante prière des Camis M. le pasteur Mailhet y donne une intéress description de la collection des souvenirs période du Désert en Dauphiné qu'il avait r au Musée du Désert. Cette plaquette, impr avec grand soin sur beau papier, est enrich nombreuses illustrations. Non seulement ceu assistèrent à cette émouvante cérémonie, tous les protestants attachés aux souvenir notre grand passé voudront la posséder. Son est seulement de **soixante centimes** et, po recevoir **franco**, il suffit d'envoyer cette so à la librairie Sahy, Boulevard du Jeu-de-Pa Montpellier. On la trouvera aussi chez les libr protestants.

PARIS. — TYP. PH. RENOUARD, 19, RUE DES SAINTS-PÈRES.